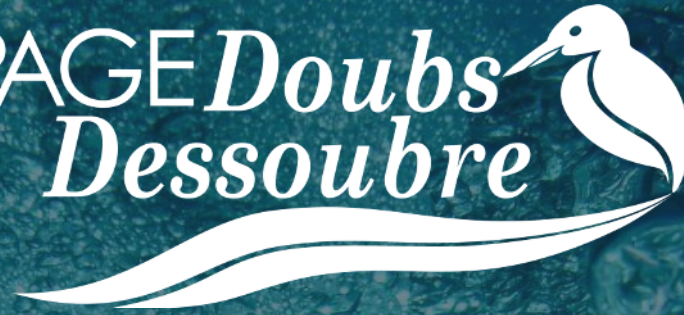


EPAGE *Doubs*
Dessoubre



COMITÉ SYNDICAL

EPAGE Doubs Dessoubre

28 mai 2024

SOMMAIRE

01 ZOOM SUR CERTAINES ACTIONS DE L'EPAGE

CARTOGRAPHIE THERMIQUE

SUIVI N+3 TRAVAUX EFFACEMENT NEUF-GOUFFRE & FLEUREY

ÉTUDE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DES RUISSEUX DE SANCEY

OPÉRATION COLLECTIVE LIMITOX

02 RAPPORT PROVISOIRE ETUDE RKM

03 BILAN FINANCIER DES TRAVAUX DES DERNIÈRES ANNÉES

04 PRISE EN CHARGE FRAIS DE DÉPLACEMENT NATURA 2000

05 CRÉATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE

06 DÉLIBÉRATION HEURES COMPLÉMENTAIRES

07 INFORMATIONS DIVERSES

Approbation du PV de la séance précédente

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver le procès verbal e de la séance du 05 mars 2024.

Désignation d'un secrétaire de séance

Il est demandé à l'Assemblée de désigner le secrétaire de séance.



Pauline VANDEL, arrivée en février 2024

Chargée de mission NATURA 2000, principalement en charge révision/fusion DOCOB et MAEC.

David ORSAT, arrivé en mai 2024

Chargé de mission GEMAPI, en renfort de l'équipe actuelle.

01

**ZOOM SUR CERTAINES
ACTIONS DE L'EPAGE**

CARTOGRAPHIE THERMIQUE



Cartographie thermique des cours d'eau du périmètre EPAGE

Cartographie thermique réalisée en 2023 durant la période la plus chaude de l'été sur Dessoubre, Cusancin, Doubs Franco-Suisse et Doubs médian

Enseignements recherchés

- ✓ Constatation des impacts, ou non, des ouvrages transversaux et du manque de ripisylve sur la température de surface
- ✓ Localisation des zones de refroidissement et de résurgence
- ✓ Une cartographie très visuelle

Impact sur populations salmonidés

Concernant le lien entre thermie et truites :

- ✓ Entre 17 et 19°C : Stress métabolique
- ✓ Entre 19 et 21°C : Stress physiologique niveau 1
- ✓ Entre 21 et 23°C : Stress physiologique niveau 2
- ✓ Entre 23 et 25°C : Stress physiologique niveau 3
- ✓ Au-delà de 25°C : Létal

20 16°C

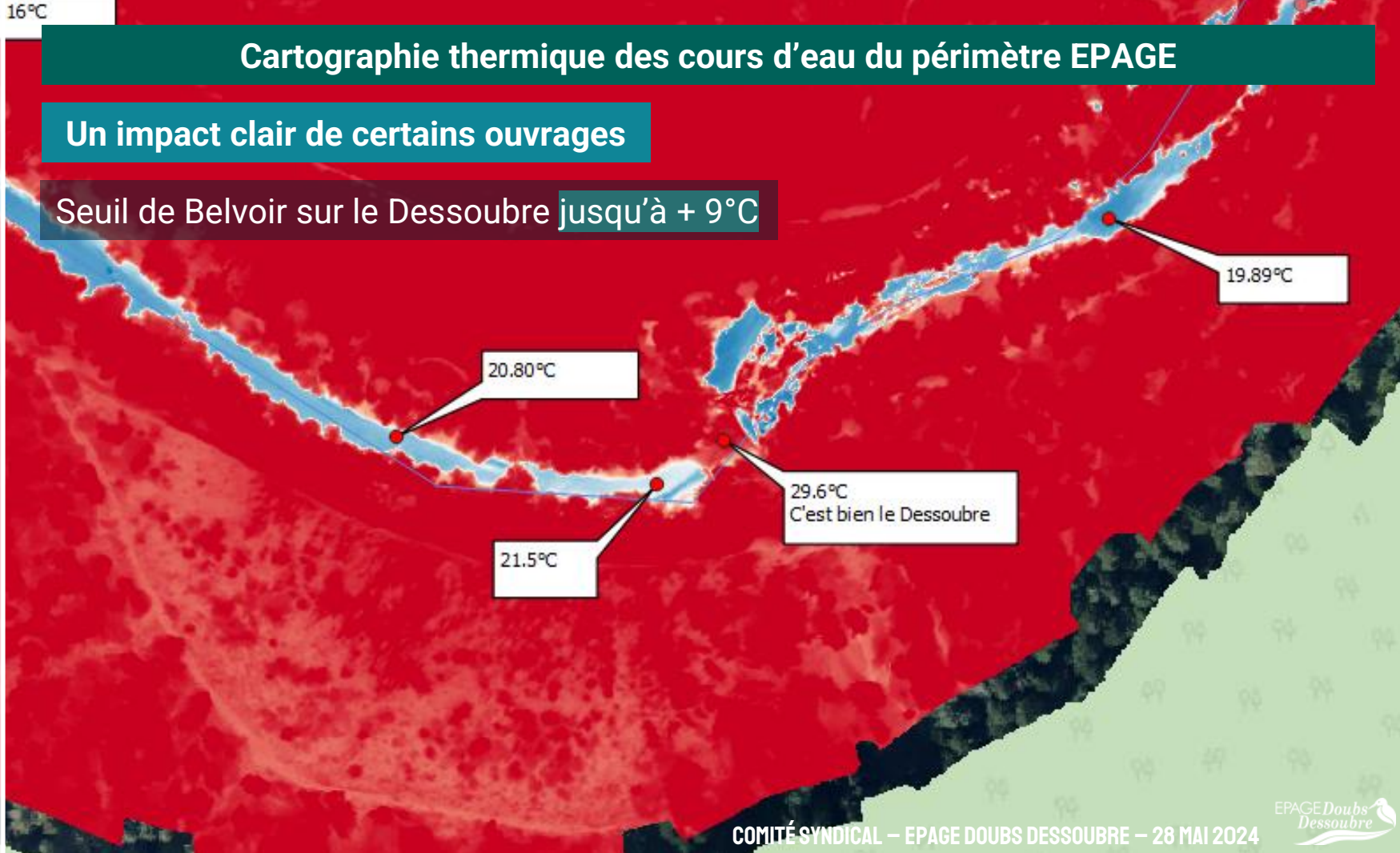
Cartographie thermique des cours d'eau du périmètre EPAGE

Un impact clair de certains ouvrages

Seuil de Belvoir sur le Dessoubre jusqu'à + 9°C



ZOOM SUR ACTIONS EPAGE





ZOOM SUR ACTIONS EPAGE

Cartographie thermique des cours d'eau du périmètre EPAGE

Un impact clair de certains ouvrages

Barrage de Pont les Moulins sur le Cusancin + 2°C





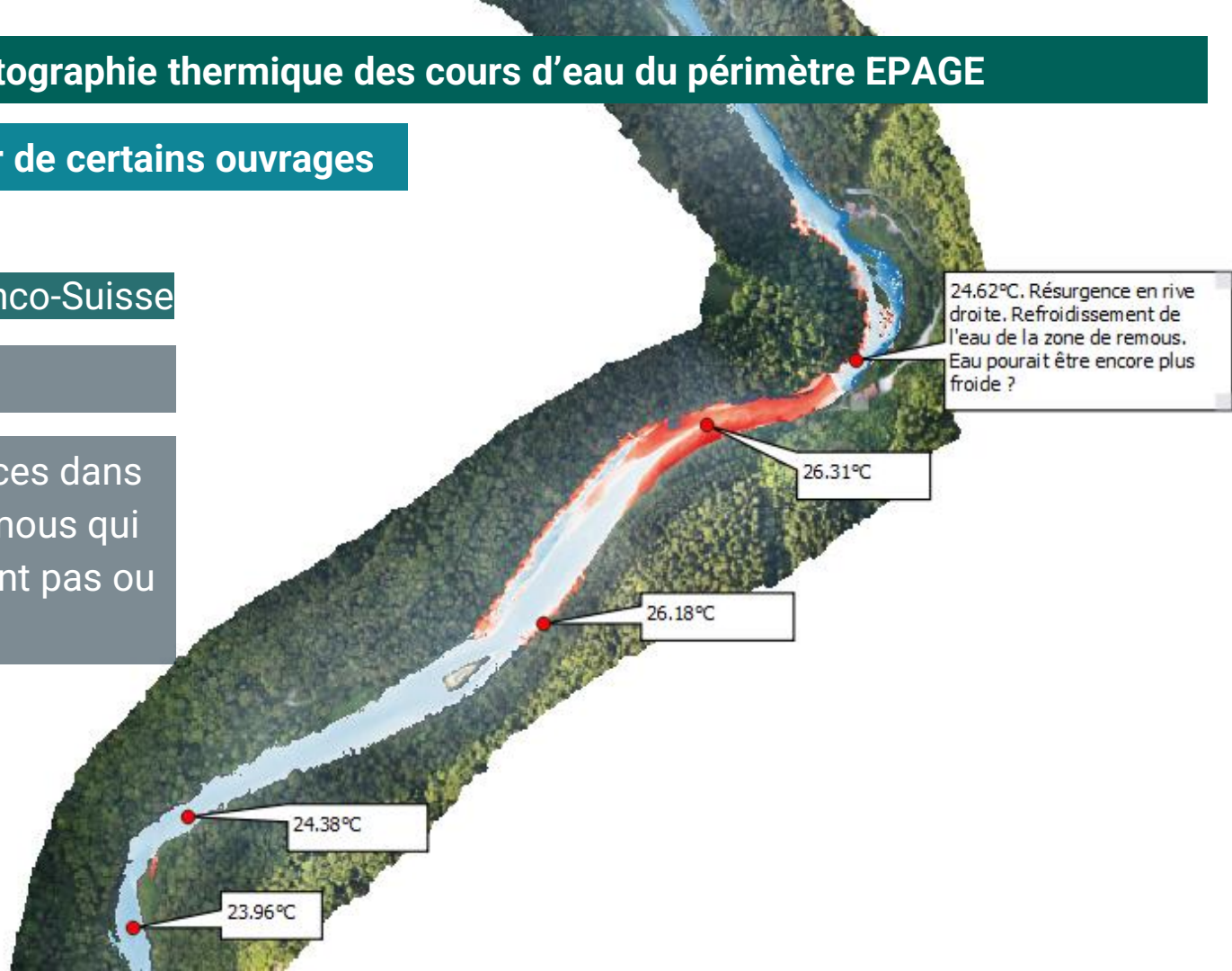
Cartographie thermique des cours d'eau du périmètre EPAGE

Un impact clair de certains ouvrages

Le Theusseret sur le Doubs Franco-Suisse

✓ +2,5°C

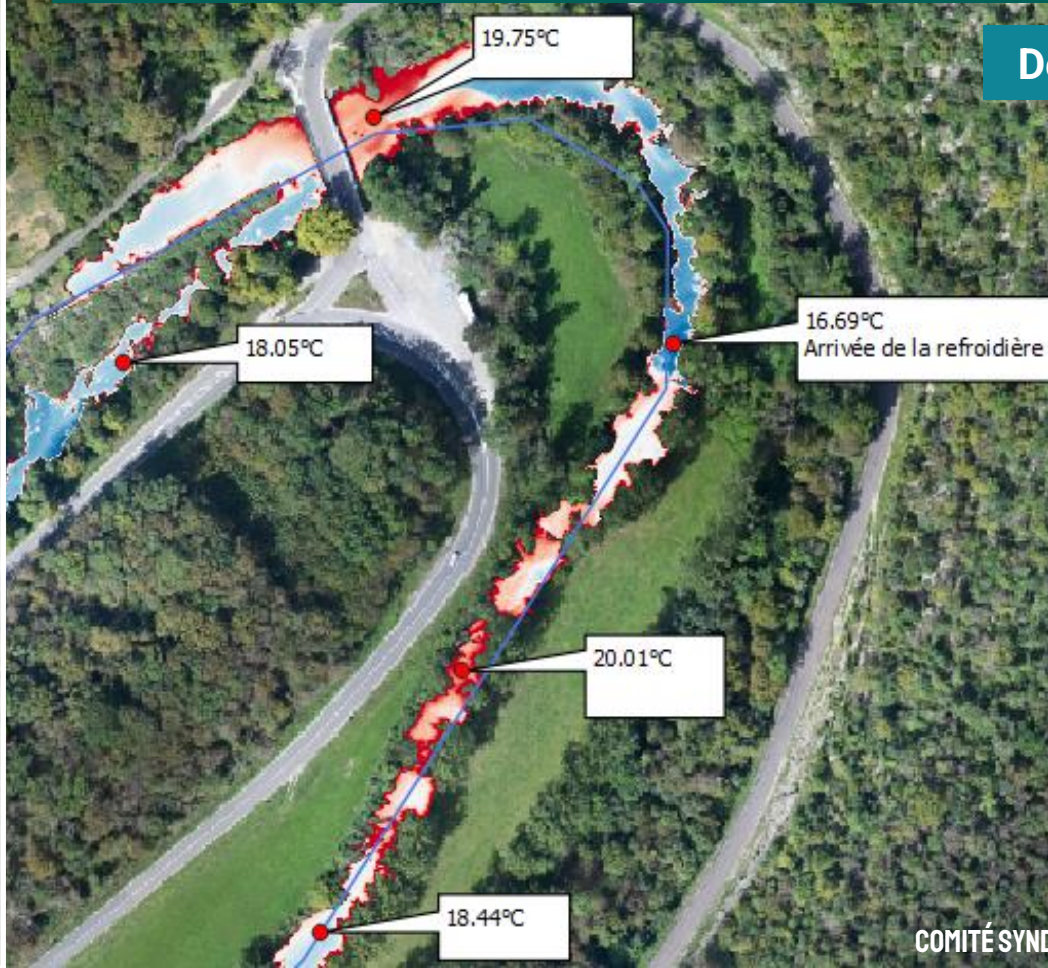
✓ Des résurgences dans la zone de remous qui ne refroidissent pas ou peu





ZOOM SUR ACTIONS EPAGE

Cartographie thermique des cours d'eau du périmètre EPAGE



Des impacts réels mais complexes

Barrage des Pipes sur le Cusancin

- ✓ La refroidière arrive avec une eau plus froide de 3,5°C
- ✓ Refroidissement vite stoppé par la retenue du barrage qui réchauffe l'eau de 3°C en 160 mètres
- ✓ La refroidière pourrait donc refroidir un plus long linéaire de cours d'eau sans l'ouvrage
- ✓ Sans la refroidière, réchauffement de 1,5°C



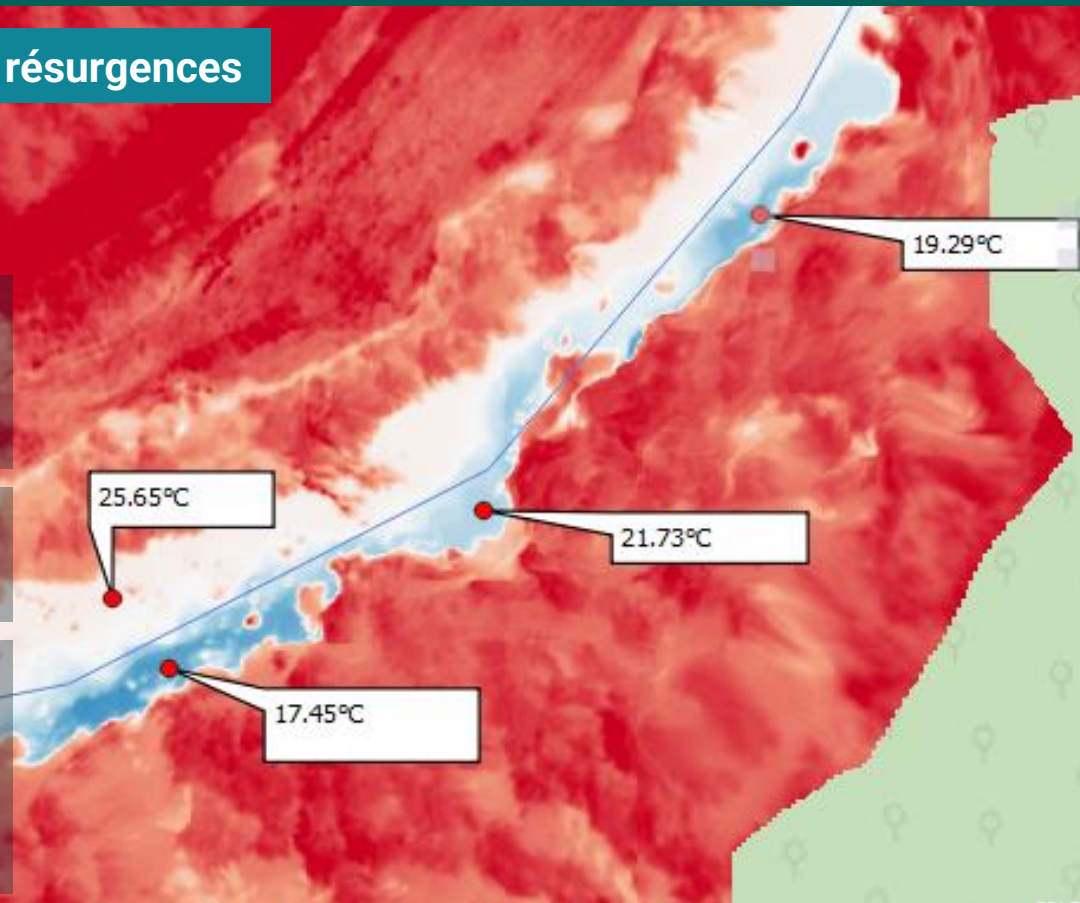


Cartographie thermique des cours d'eau du périmètre EPAGE

Une localisation fine des résurgences

Cote de Lieprand
sur le Dessoubre

- ✓ Des températures létales même dans un milieu non dégradé
- ✓ Des résurgences qui refroidissent le milieu
- ✓ Des zones de refuges pour les poissons
> Importance d'en permettre l'accès



**SUIVI N+3 TRAVAUX
EFFACEMENT NEUF-
GOUFFRE & FLEUREY**

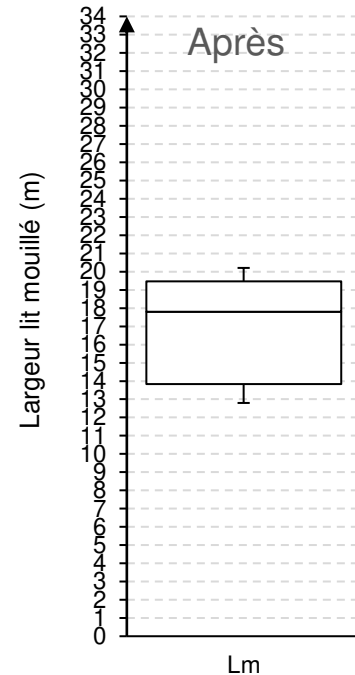
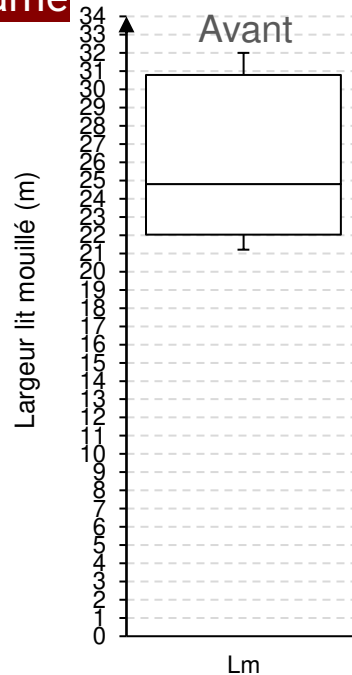
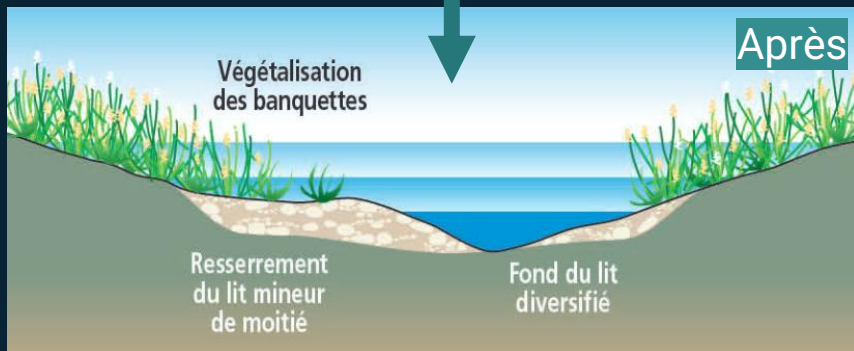
Suivi N+3 des travaux d'effacement des seuils de Neuf-Gouffre et Fleurey

Resserrement du lit

Entre 21 et 32 mètres avant

Entre 13 et 20 mètres après travaux

Ce qui permet de restreindre l'étalement de la lame d'eau et de limiter le réchauffement de l'eau

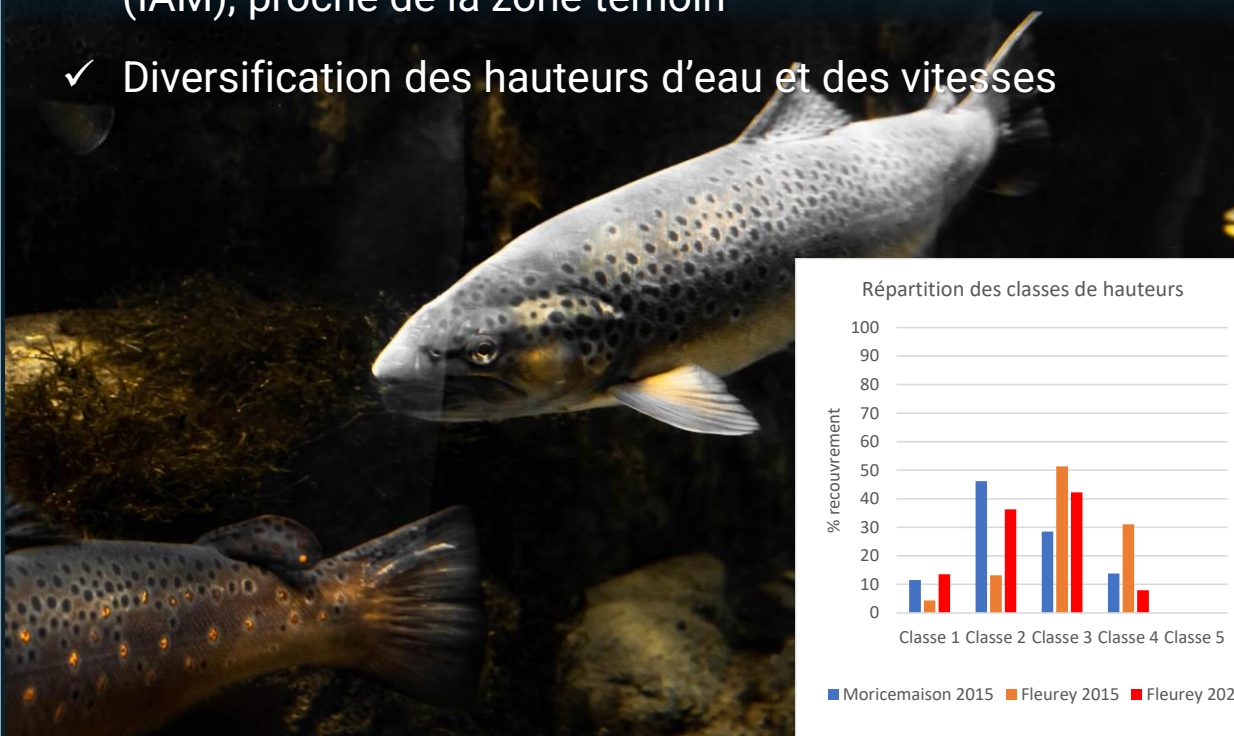
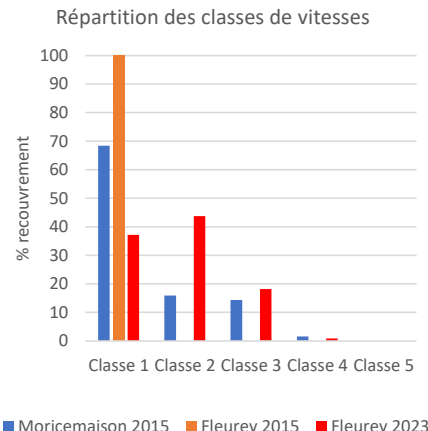
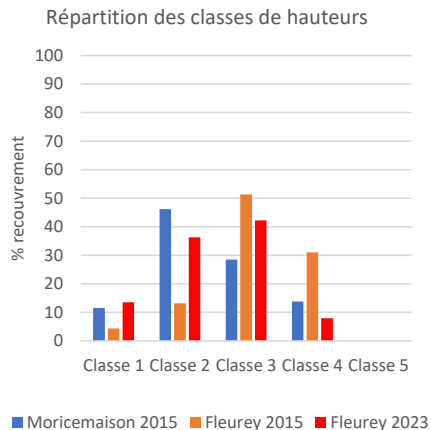
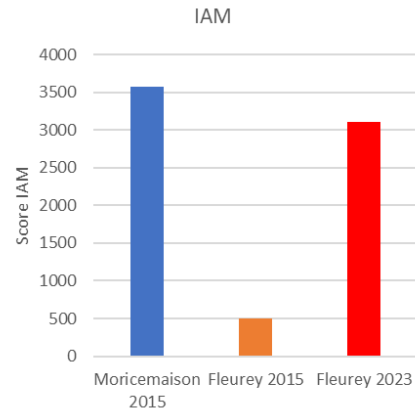


ZOOM SUR ACTIONS EPAGE

Suivi N+3 des travaux d'effacement des seuils de Neuf-Gouffre et Fleurey

Des habitats piscicoles nettement améliorés

- ✓ Le score d'attractivité des habitats a été multiplié par 6,8 (IAM), proche de la zone témoin
- ✓ Diversification des hauteurs d'eau et des vitesses

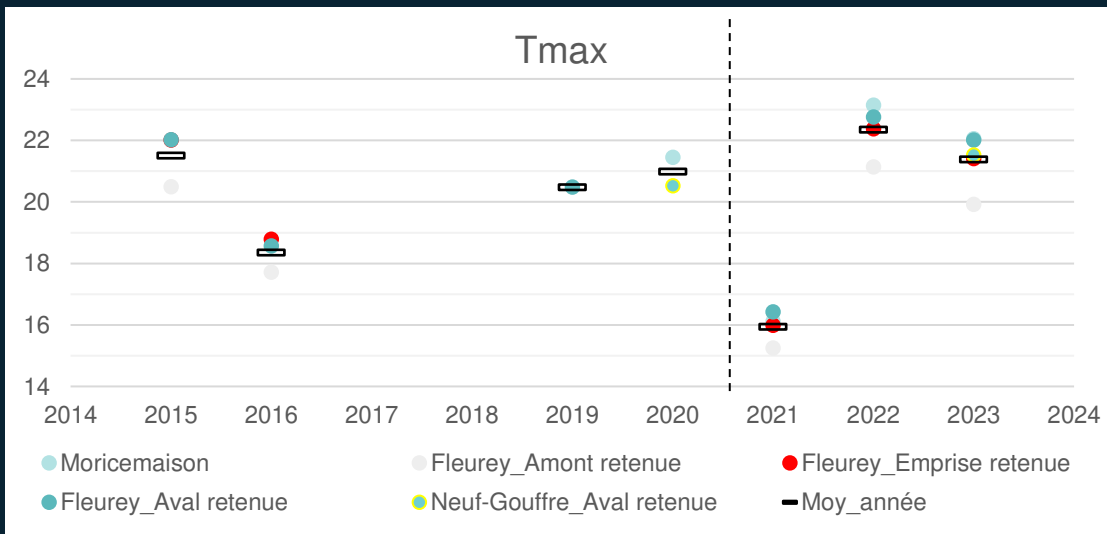


Suivi N+3 des travaux d'effacement des seuils de Neuf-Gouffre et Fleurey

Un secteur à l'eau moins chaude

- ✓ Avant les travaux, la zone de remous est autant voire plus chaude qu'en amont (Moricemaison) et en aval de l'ouvrage
- ✓ Après travaux, la zone est plus fraîche que l'aval ou l'amont de l'ouvrage
- ✓ Gain d'environ 0,3°C. Semble peu mais important pour la faune piscicole

Gain d'environ
0,3°C. Semble peu
mais important pour
la faune piscicole



ZOOM SUR ACTIONS EPAGE

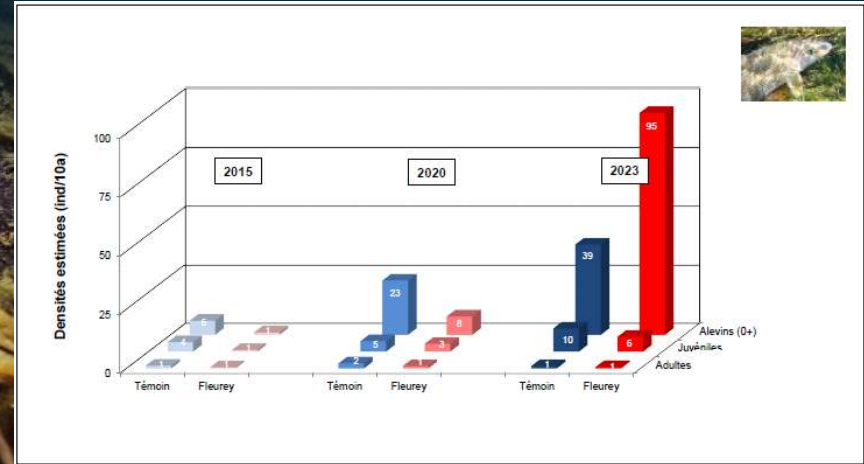
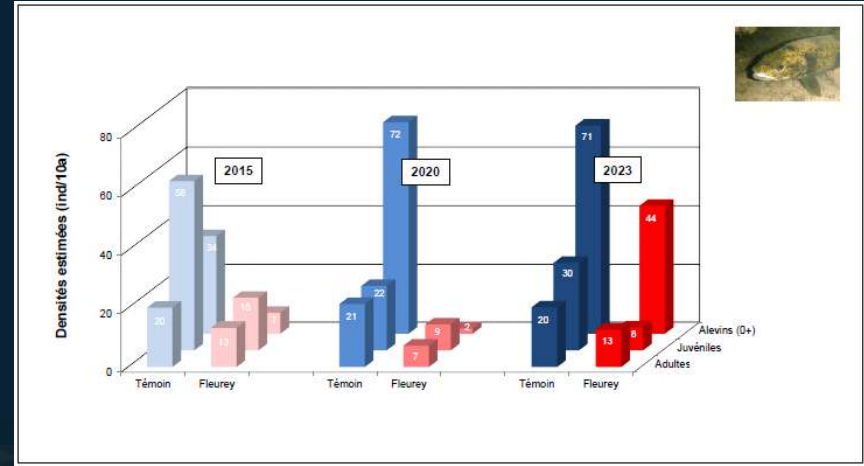




Suivi N+3 des travaux d'effacement des seuils de Neuf-Gouffre et Fleurey

Une nette amélioration des populations piscicoles

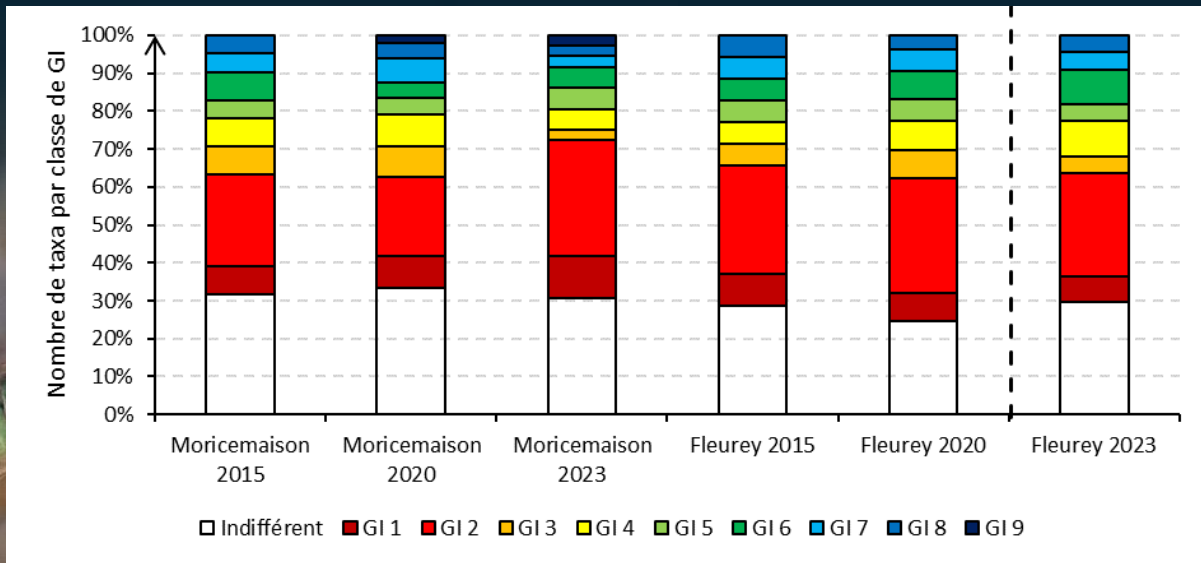
- ✓ Le nombre d'alevins est multiplié par 10 pour truites et ombres
- ✓ Même nombre de juvéniles et d'adultes. A voir évolution à N+6. En tout cas, zone remous du barrage n'était à minima pas une meilleure zone de vie que le milieu non aménagé pour les adultes



Suivi N+3 des travaux d'effacement des seuils de Neuf-Gouffre et Fleurey

Pas d'impact positif significatif sur les macroinvertébrés à N+3

Le milieu doit encore se stabiliser pour les habitats des macroinvertébrés ?
A voir comment évolue la situation lors du suivi N+6 en 2026.



ZOOM SUR ACTIONS EPAGE

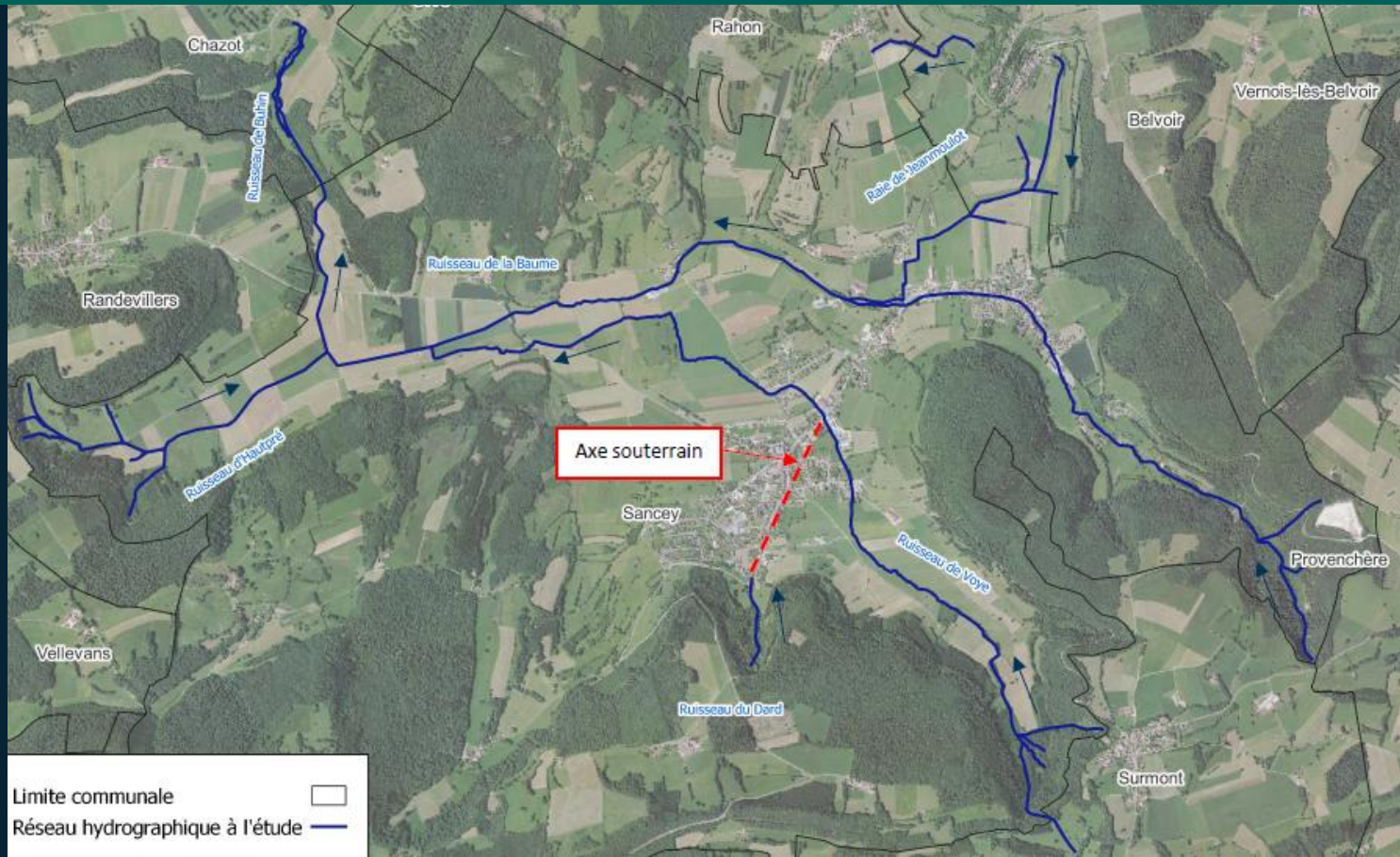


**ÉTUDE FONCTIONNEMENT
HYDRAULIQUE DES
RUISSEAUX DE SANCEY**

Etude du fonctionnement hydraulique, hydromorphologique et hydrogéologique des Ruisseaux de Sancey : carte de situation



ZOOM SUR ACTIONS EPAGE



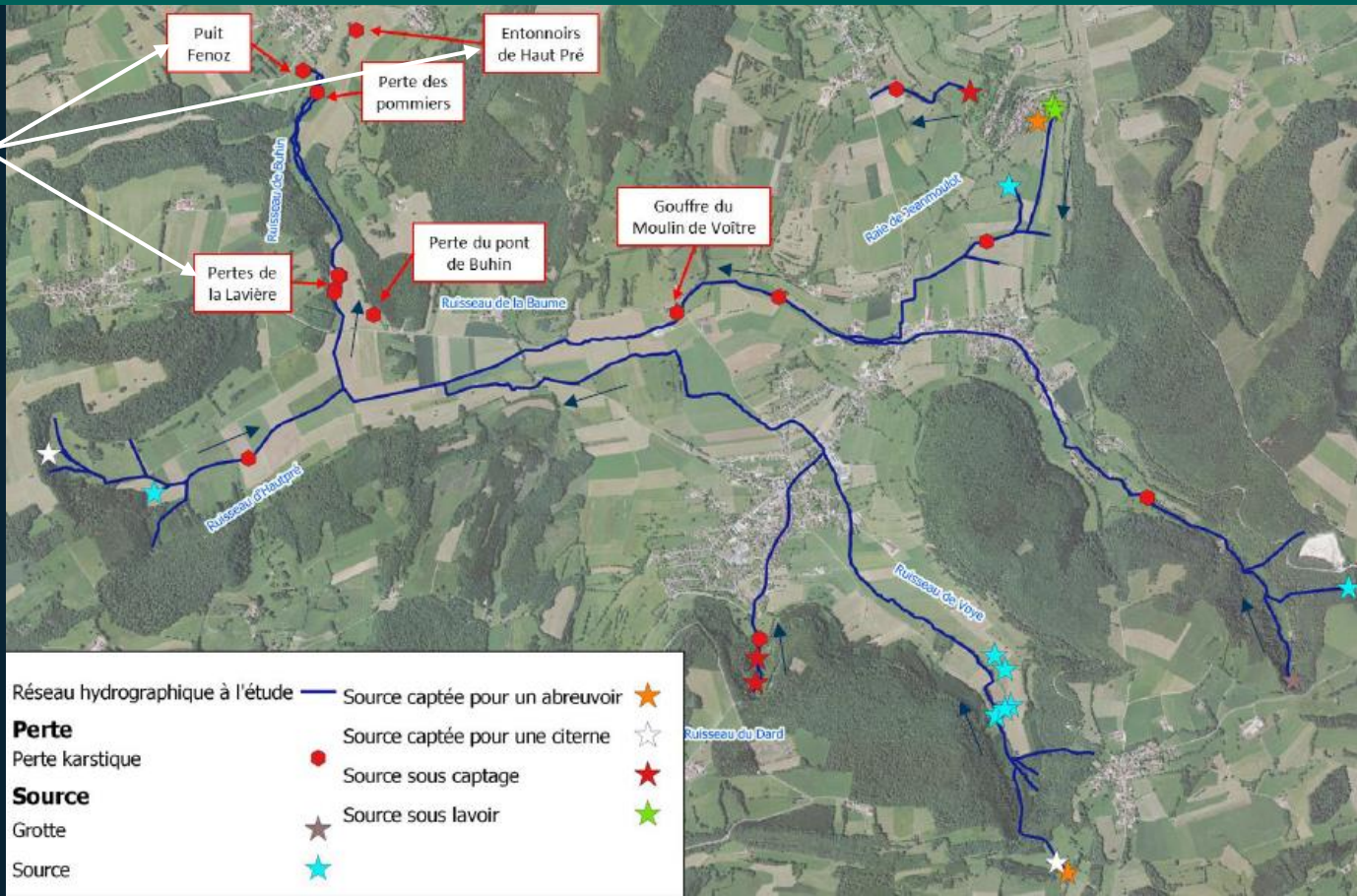
Un fonctionnement hydrogéologique extrêmement complexe, indissociable du projet de restauration hydromorphologique et d'amélioration du risque inondation



ZOOM SUR ACTIONS EPAGE

Pertes de Haut Pré et de la Lavière même réseau que puit Fenz ?

Si ce n'est pas le cas, possible amélioration de l'infiltration et réduction des inondations.



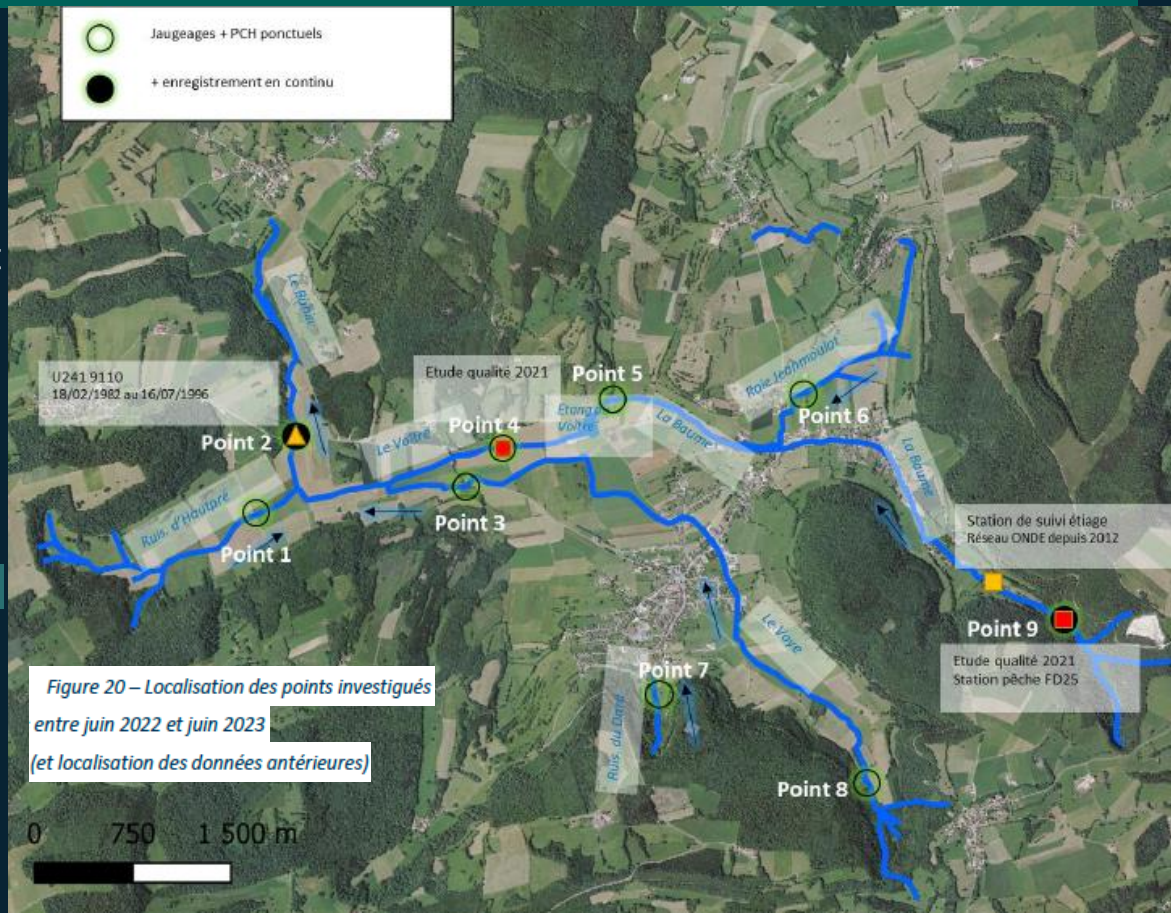
Nécessité d'une modélisation du fonctionnement hydraulique pour comprendre les interactions entre karst, cours d'eau et zones humides

Pas de station de mesure des débits, donc obligation de faire les mesures sur un an pour modélisation hydraulique et comprendre le fonctionnement des ruisseaux, conclusions :

Baume, Voye, Hautpré, Jeanmoulot : Co alimentation par le karst et les zones humides.

Assèchement au « milieu » par perte mais aussi du fait des rectifications et des drainages.

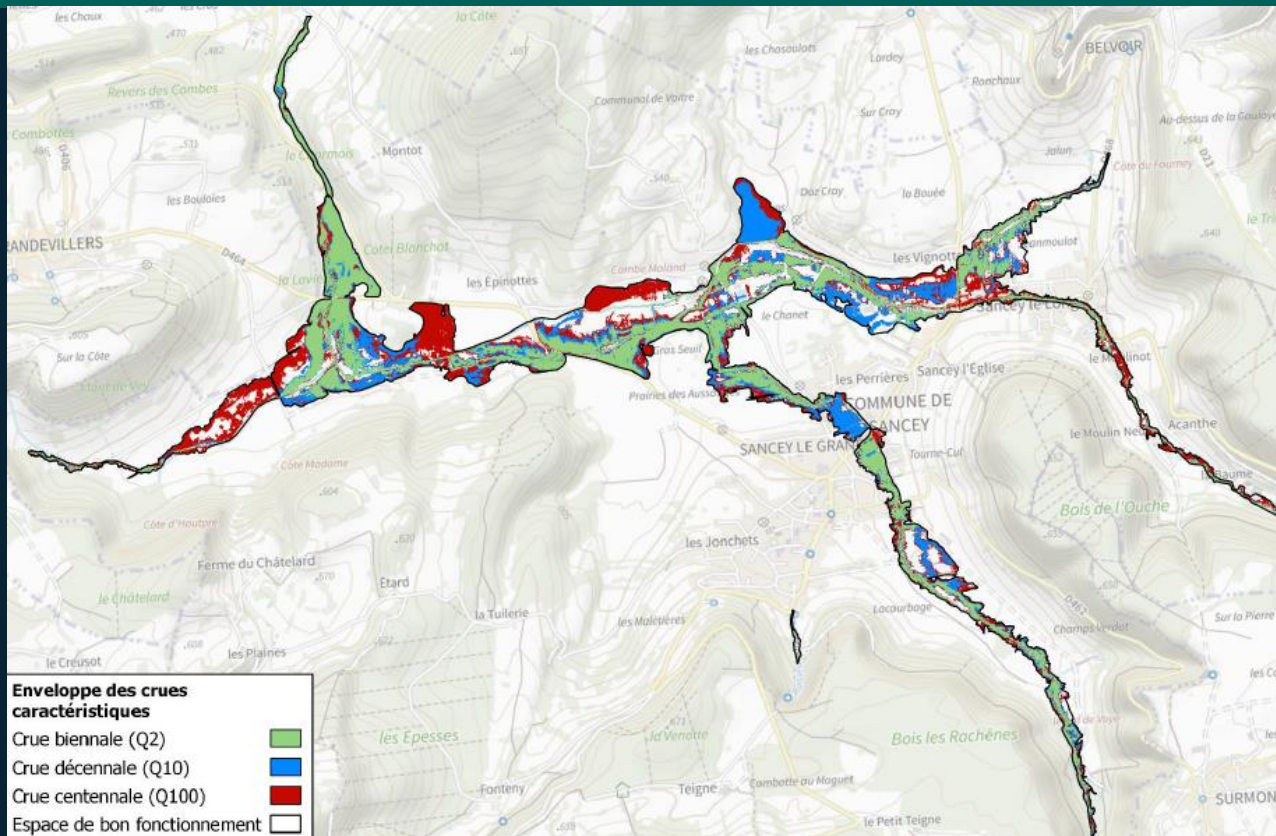
Aval fonctionne en trop plein. En eau que quand le karst déborde.



Etude du fonctionnement hydraulique, hydromorphologique et hydrogéologique des Ruisseaux de Sancey : délimitation de l'espace de bon fonctionnement

L'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) permet de délimiter l'espace nécessaire pour le bon fonctionnement du milieu d'un point de vue écologique mais aussi au niveau des crues et du risque inondation.

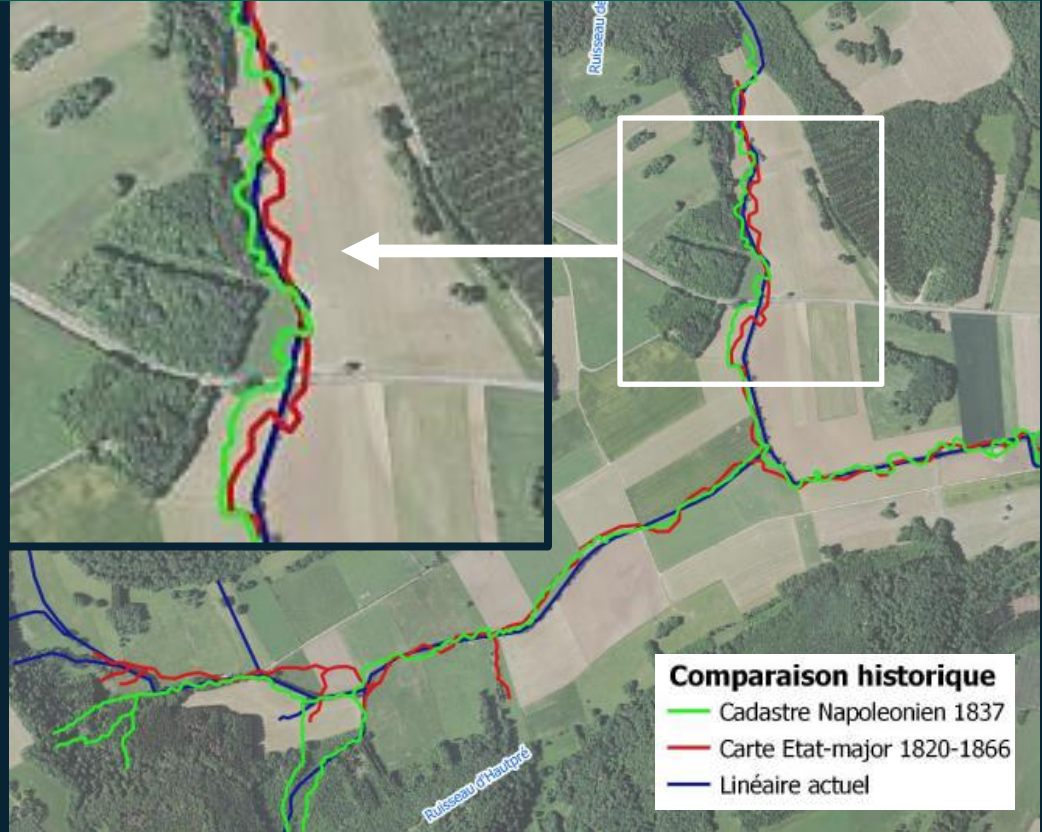
L'EBF est une aide à la décision et permet d'orienter les actions de renaturation à mettre en œuvre.





Etude du fonctionnement hydraulique, hydromorphologique et hydrogéologique des Ruisseaux de Sancey : 60% des cours d'eau rectifiés

Comparaison des tracés via les anciennes cartes et les photos aériennes. Certains aménagements sont très anciens. Parfois, pas de données historiques mais des soupçons.

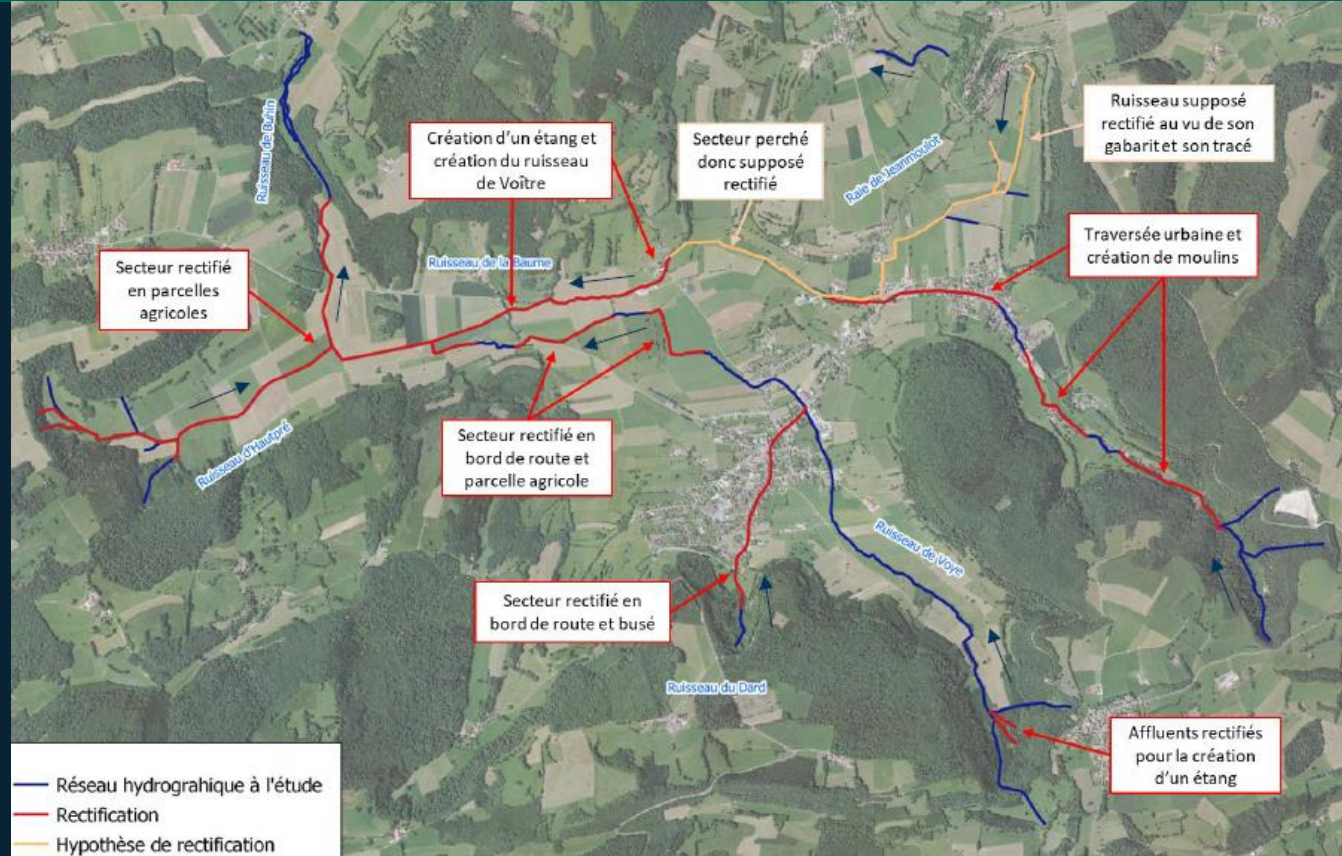




Etude du fonctionnement hydraulique, hydromorphologique et hydrogéologique des Ruisseaux de Sancey : 60% des cours d'eau rectifiés

Au moins 60% du linéaire a été rectifié = homogénéisation des écoulements, appauvrissement des habitats, transition des crues vers l'aval.

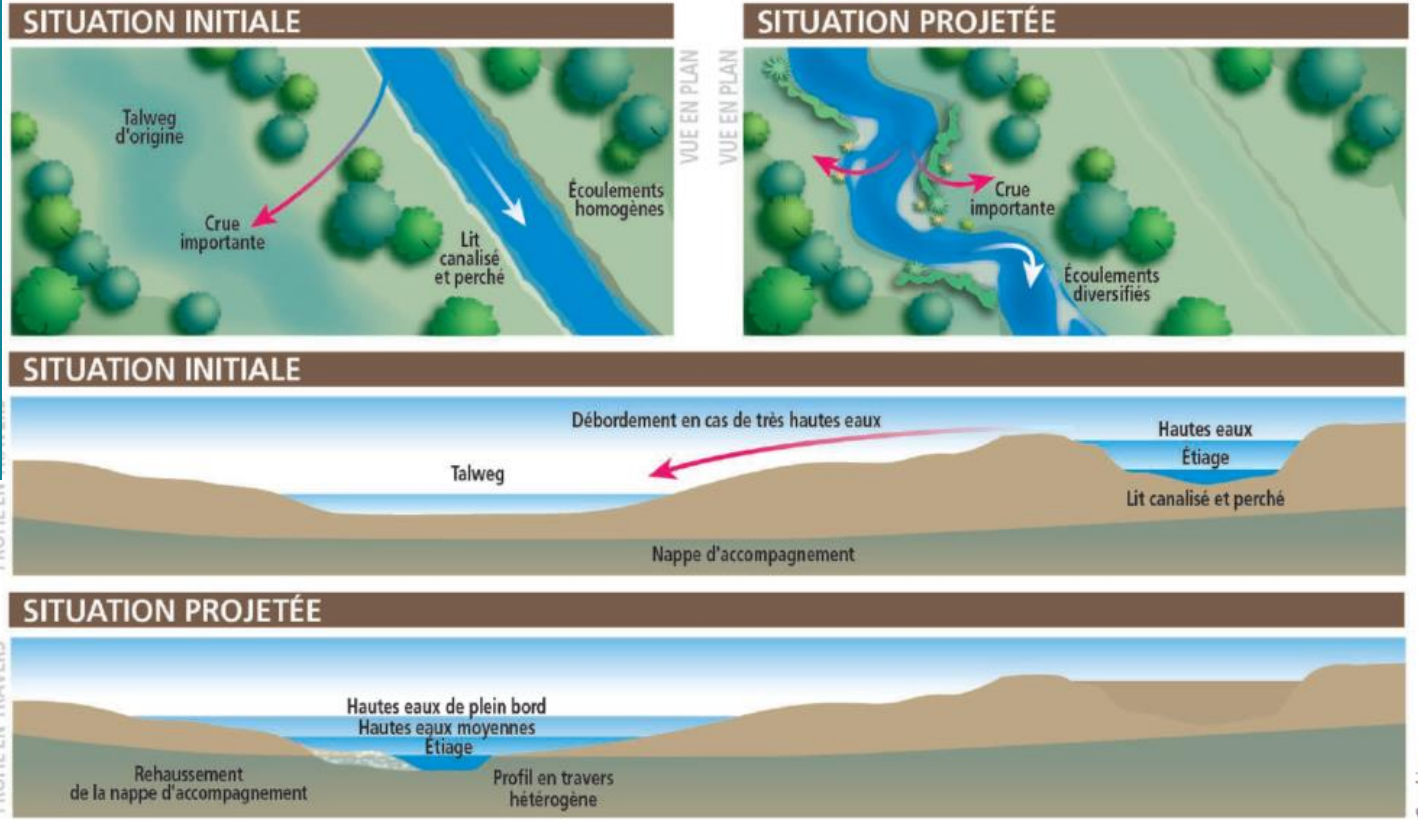
Environ 10% du linéaire total avec berges enrochées, mais 20% pour le ruisseau de la Baume !





Étude du fonctionnement hydraulique, hydromorphologique et hydrogéologique des Ruisseaux de Sancey : propositions d'interventions

Exemples d'actions préconisées pour des ruisseaux rectifiés sur la quasi-totalité de leur linéaire





Etude du fonctionnement hydraulique, hydromorphologique et hydrogéologique des Ruisseaux de Sancey : propositions d'interventions

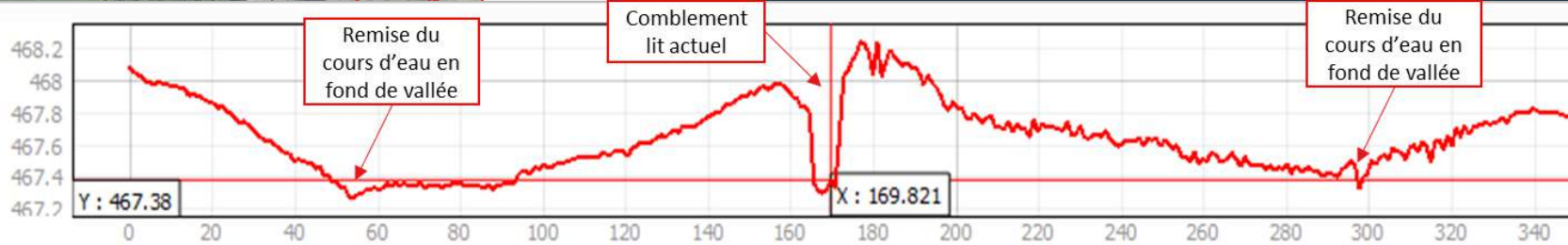
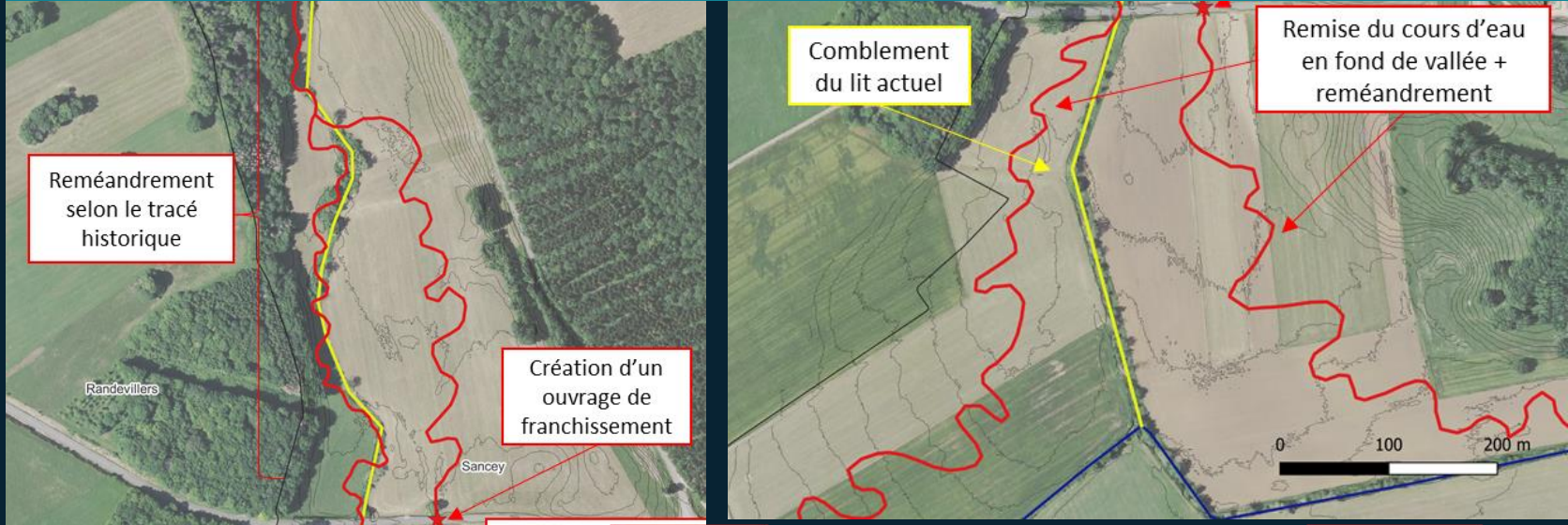
Quelques exemples d'actions préconisées pour des ruisseaux rectifiés sur la quasi-totalité de leur linéaire





Etude du fonctionnement hydraulique, hydromorphologique et hydrogéologique des Ruisseaux de Sancey : propositions d'interventions

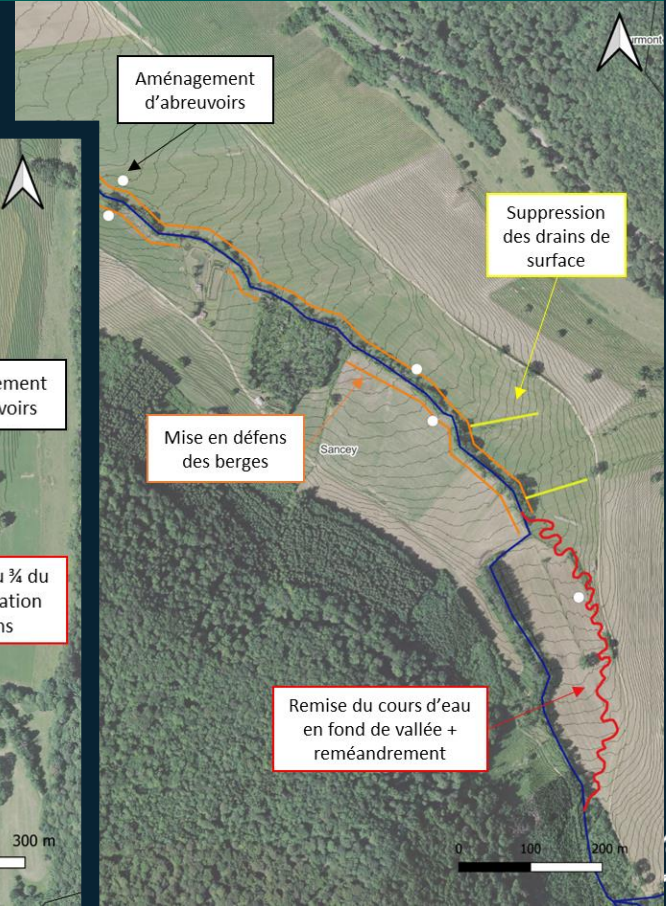
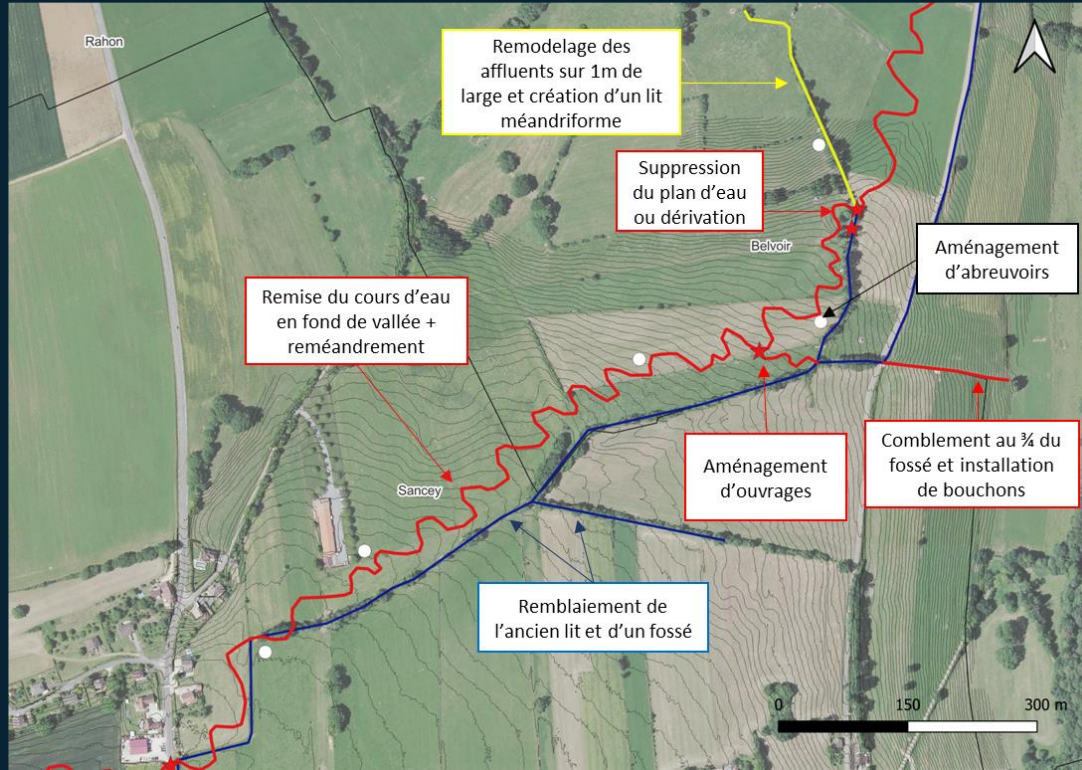
Quelques exemples d'actions préconisées pour des ruisseaux rectifiés sur la quasi-totalité de leur linéaire





Etude du fonctionnement hydraulique, hydromorphologique et hydrogéologique des Ruisseaux de Sancey : propositions d'interventions

Quelques exemples d'actions préconisées pour des ruisseaux rectifiés sur la quasi-totalité de leur linéaire





Etude pour la restauration des Ruisseaux de Sancey

Coût estimatif de l'ensemble des travaux : 4 928 040 € TTC

Un programme d'actions prioritaires, conditionné à l'acceptation des propriétaires locaux et à décliner sur plusieurs années.

Tronçon	Qualité	Action	Objectifs	Priorité de l'action	Linéaire concerné (m)	Coût (€ HT)
BAUM01	Très bonne	BAUM01.1	Rétablissement de la continuité écologique au droit des affluents	Faible	78	75 400.00 €
BAUM02	Moyenne	BAUM02.1	Restauration continuité écologique - Effacement de 4 seuils	Forte	859	279 000.00 €
		BAUM02.2	Remodelage - Suppression des contraintes latérales			
		BAUM02.3	Gestion de l'accès du bétail au ruisseau			
BAUM03	Très mauvaise	BAUM03.1	Restauration de la qualité physique et entretien de la ripisylve (Suppression des contraintes latérales vétustes, remodelage, restauration du fond artificiel, diversification du lit mineur, plantation de ripisylve)	Moyenne	1 420	304 000.00 €
BAUM04	Mauvaise	BAUM04.1	Reméandrement (Remise en fond de talweg et maintien de l'étang de Voitre pour lutter contre les inondations)	Forte	2 290	554 500.00 €
		BAUM04.2	Gestion de l'accès du bétail au ruisseau - Plantation de ripisylve			
BUH01	Moyenne	BUH01.1	Reméandrement (Remise en fond de talweg)	Forte	2 038	479 500.00 €
BUH02	Moyenne	BUH02.1	Remodelage ponctuel	Faible	80	31 500.00 €
		BUH02.2	Mise en place d'un passage à gué			
DARD01	Moyenne	DARD01.1	Restauration de la qualité physique du cours d'eau	Faible	250	208 500.00 €
		DARD01.2	Gestion de l'accès du bétail au ruisseau			
DARD02	/	DARD02.1	Réouverture ponctuelle en fonction des potentialités	/	/	/
		DARD02.2	Remodelage de la confluence du ruisseau du dard			
HAUT01	Mauvaise	HAUT01.1	Remodelage d'affluents de façon méandriforme - Comblement de fossé	Faible	860	168 500.00 €
		HAUT01.2	Reprise des ouvrages aux confluences			
		HAUT01.3	Gestion de l'accès du bétail au ruisseau			
HAUT02	Moyenne	HAUT02.1	Reméandrement (Remise en fond de talweg)	Forte	1 956	259 500.00 €
JEAN01	Mauvaise	JEAN01.1	Reméandrement (Remise en fond de talweg)	Moyenne	899	194 700.00 €
JEAN02	Moyenne	JEAN02.1	Reméandrement (Remise en fond de talweg) et gestion des affluents	Forte	1 771	271 500.00 €
		JEAN02.2	Suppression ou dérivation du plan d'eau			
		JEAN02.3	Gestion de l'accès du bétail au ruisseau			
JEAN03	Mauvaise	JEAN03.1	Reméandrement (remise en fond de talweg)	Forte	652	301 500.00 €
JEAN04	Mauvaise	JEAN04.1	Création d'un dalot et d'une passerelle - Gestion des embâcles	Faible	165	65 100.00 €
VOYE01	Bonne	VOYE01.1	Création de seuils et souches en bois	Faible	250	107 000.00 €
		VOYE01.2	Aménagement d'une passerelle			
		VOYE01.3	Comblement du lit et mise en défens des berges			
VOYE02	Mauvaise	VOYE02.1	Reméandrement (remise en fond de talweg)	Moyenne	310	57 000.00 €
		VOYE02.2	Suppression du plan d'eau - Création d'une zone humide			
		VOYE02.3	Suppression des ouvrages de fortune			
VOYE03	Moyenne	VOYE03.1	Reméandrement des secteurs recalibrés	Forte	1 340	140 000.00 €
		VOYE03.2	Gestion de l'accès du bétail au ruisseau - Plantation de ripisylve			
		VOYE03.3	Suppression des drains de surface			
VOYE04	Moyenne	VOYE04.1	Restauration de la qualité physique (suppression des contraintes latérales vétustes, remodelage, injection sédimentaire, plantation de ripisylve)	Moyenne	940	109 500.00 €
VOYE05	Moyenne	VOYE05.1	Reméandrement (remise en fond de talweg)	Forte	3 701	500 000.00 €
		VOYE05.2	Gestion de l'accès du bétail au ruisseau - Plantation de ripisylve			
TOTAL HT						4 106 700.00 €

OPÉRATION COLLECTIVE LIMITOX



Opération collective LIMITOX – bilan des visites

Depuis 2022, plus de 400 entreprises et collectivités ont été contactées et parmi elles, **90 ont été visitées** :
83 entreprises et 7 centres techniques communaux/intercommunaux



Opération collective LIMITOX – mises en conformité techniques

À l'heure actuelle, **4 entreprises ont déposé un dossier de demande d'aide** auprès de l'Agence de l'eau mais une **30aine de dossiers potentiels éligibles** sont envisagés.

De plus, **6 dossiers sont actuellement en cours de finalisation** avant dépôt (voir détail ci-après).

Les dossiers de demande d'aide financière doivent IMPÉRATIVEMENT être déposés sur la plateforme TSA AVANT LE 30 JUIN 2024

	Entreprise	COMMUNE	Projets	Décision	Montant Des travaux	Montant subvention	Subvention estimée
Dossier 101	SCIAGES DU PLATEAU	PASSAVANT	Déplacement du bac de traitement pour prévenir une pollution accidentelle des eaux + acquisition de rétentions	OK + attestation d'achèvement des travaux Ok	39 931 €	27 951 €	
Dossier 102	EST'IMPRIM	AUTECHAUX	Acquisition d'une machine CTP sans chimie	abandon du dossier de demande d'aides mais projet réalisé	433 788 €		
Dossier 103	LOCATELLI DEBARDAGE	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	Couverture de l'aire de lavage + acquisition et mise en place de rétention pour le stockage des produits dangereux		54 071 €		37 850 €
Dossier 104	MBP INNOVATION	AUTECHAUX	Mise en place d'une unité de traitement des condensats de compresseurs + acquisition de rétention		17 663 €		12 364 €



Opération collective LIMITOX – dossiers en cours de finalisation

Entreprise	Projets	Etat avancement	Montant Des travaux/investissements (exprimés en HT)	Subvention estimée	Taille entreprise
AC AUTOMATION	Acquisition de rétentions pour les bains de traitement des pièces (phosphatation) et pour le stockage de produits dangereux	en cours de finalisation	27 776 €	19 443 €	PME
	Acquisition et mise en place d'une unité de filtration pour les brouillards d'huiles				
	Acquisition de bennes étanches pour le stockage de copeaux métalliques souillés				
JEAMBRUN APPAREILLAGE	Acquisition de rétentions pour le stockage des produits dangereux	en cours de finalisation	environ 205 000 €	87500 €	PME
	Acquisition d'une machine de dégraissage à alcool modifié				
	Couverture + sécurisation du stockage des copeaux métalliques souillés par les huiles solubles				
PATOIS BERNARD galvanoplastie	Acquisition de résines échangeuses d'ions pour améliorer la qualité des effluents non domestiques	en cours de finalisation	25 000 €	17 500 €	PME
MARCEL MONNOT	Acquisition de rétentions + passage en zéro rejet liquide ?	En attente de résultats d'analyses + devis	6 752 € (rétentions) + 300 000 ? (évaporateur)	4726 € + ?	PME
BELARBRE	Acquisition de retentions pour le stockage de produits dangereux	en cours de finalisation	7 875 €	5 513 €	PME
SAPOLIN FRERES SARL	Acquisition de retentions + armoire de sécurité pour le stockage de produits dangereux	en cours de finalisation	5 038 €	3 527 €	PME
RAMBAUD FORET	Acquisition de retentions + armoire de sécurité pour le stockage de produits dangereux	en cours de finalisation	environ 10 000 €	7 000 €	PME
	Acquisition d'un séparateur à hydrocarbures pour l'atelier mécanique				





Opération collective LIMITOX – mise en conformité administrative

Comme lors de la première opération collective, il a été constaté que de nombreuses entreprises n'étaient pas à jour vis-à-vis de la réglementation administrative de leurs rejets d'eaux usées.





ARTICLE L1331-10 du code de la Santé Publique

Modifié par LOI n°2010-1563 du 16 décembre 2010 - art. 64

« Tout déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte doit être préalablement autorisé par le maire ou, lorsque la compétence en matière de collecte à l'endroit du déversement a été transférée à un établissement public de coopération intercommunale par le président [...].

L'autorisation prévue au premier alinéa fixe notamment sa durée, les caractéristiques que doivent présenter les eaux usées pour être déversées et les conditions de surveillance du déversement. »

Opération collective LIMITOX – perspectives au second trimestre 2024

Par conséquent, **le second semestre 2024 sera consacré à la régularisation administrative des Effluents Non Domestiques (END).**

Concrètement, Océane CONTOZ et Léa GLEITZ vont se rapprocher des collectivités en charge de la compétence assainissement pour proposer un accompagnement :

- Dans les mises à jour des règlements d'assainissement en intégrant un volet END le cas échéant ;
- Pour rédiger et délivrer les Arrêtés d'Autorisation de Déversements (AAD) manquantes aux entreprises visitées/connues par le biais de cette opération collective, ou le cas échéant, délivrer des Constats de Non Rejets (CNR).

Une réunion de travail avec les EPCIs inscrits dans l'opération LIMITOX sera proposée première 15aine de juillet.



ZOOM SUR ACTIONS EPAGE

02

RAPPORT PROVISOIRE ETUDE RKM

Rapport provisoire étude RKM

Un premier rapport provisoire de l'étude RKM, démarrée en février 2024, a été rendu mi-mai.

Ce rapport comporte 3 parties distinctes :

1. Un état des lieux comportant :
 - ✓ Une **synthèse des RKM** du territoire (certains périmètres RKM apparaissant en réalité plus importants que ceux définis dans les études de 2013) + l'identification de 5 « nouvelles » RKM qui n'avaient pas été reconnues comme telles en 2013
 - ✓ Une **synthèse de l'organisation des UGE** (unités de gestion de l'eau potable) sur le territoire
 - ✓ Une première **analyse multicritère de hiérarchisation** des RKM du territoire
2. Des fiches RKM, comportant les **études complémentaires** qui pourraient être réalisées pour en acquérir une meilleure connaissance
3. Des fiches UGE, qui devront être **vérifiées et validées par les maîtres d'ouvrage AEP**



Rapport provisoire étude RKM : état des lieux RKM

1. Etat des lieux : synthèse des RKM du territoire

L'étude 2013 identifie sept ressources karstiques majeures sur le territoire de l'EPAGE, dont :

- ✓ 3 sont exploitées (ZSE) : Blanchefontaine, associée au forage de la Planche au Veaux, la source de Froidefontaine (exclue de ce bilan car fait l'objet d'une étude distincte), et les sources Œil de Bœuf et Oeuches.
- ✓ 4 ressources ne sont pas exploitées (ZSNEA) mais reconnues d'intérêt, à préserver pour l'alimentation future du territoire : la source Noire et Alloz (source du Cusancin), le Bief de Bran, les sources du Dessoubre et la source du château de la Roche.

Bilan de l'analyse des RKM du territoire

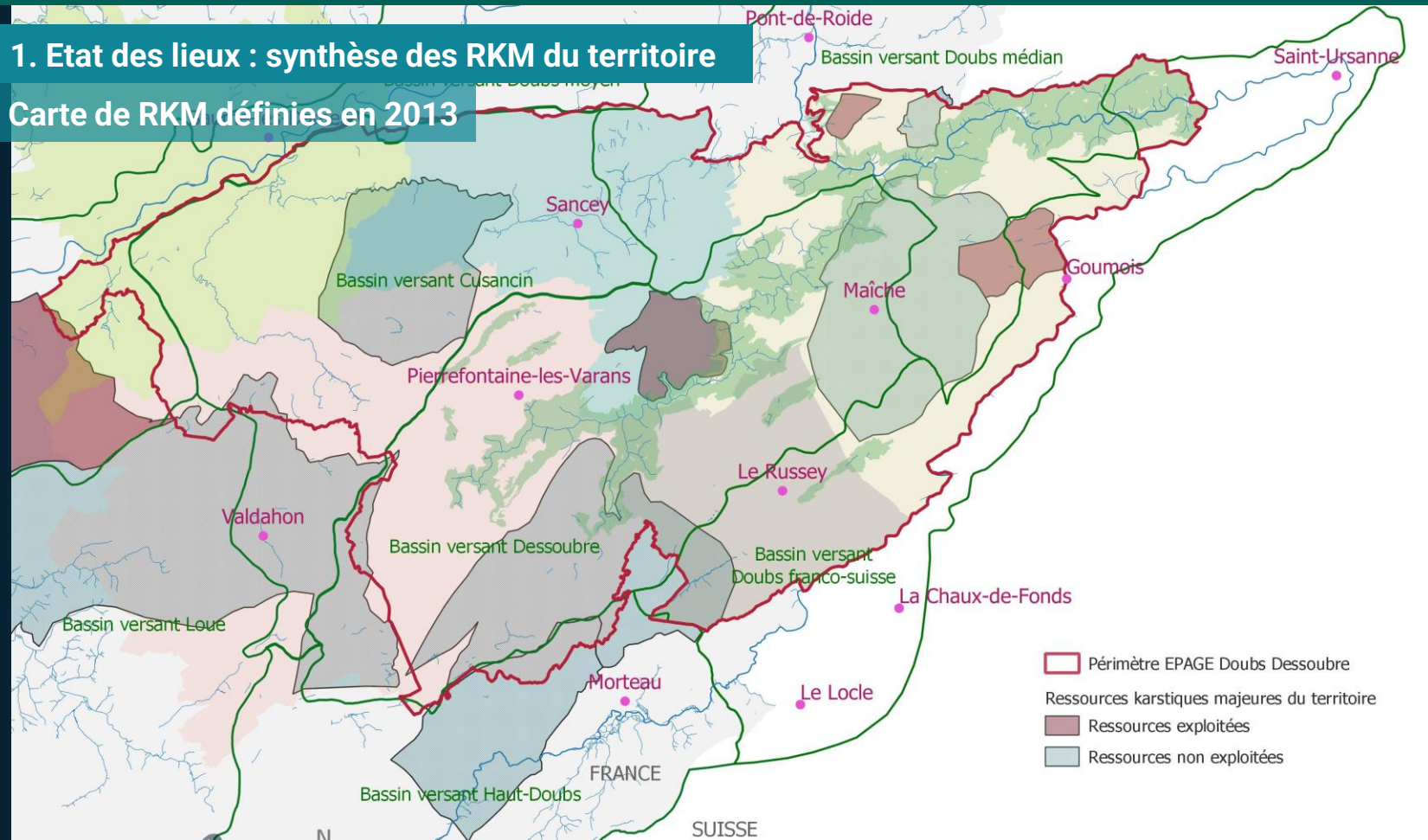
Pour trois de ces six ressources, l'évolution des connaissances hydrogéologiques justifie une redéfinition de leurs limites : intégration de l'affleurement des calcaires du Jurassique moyen existant dans la vallée du Doubs à Goumois que traverse le forage de la Planche aux Veaux. La base de données traçage montre un sous-dimensionnement des aires d'alimentation des sources du Dessoubre et du Cusancin. Des études récentes définissent des aires d'alimentation qui peuvent plus que doubler celles proposées en 2013.



Rapport provisoire étude RKM : état des lieux RKM

1. Etat des lieux : synthèse des RKM du territoire

Carte de RKM définies en 2013





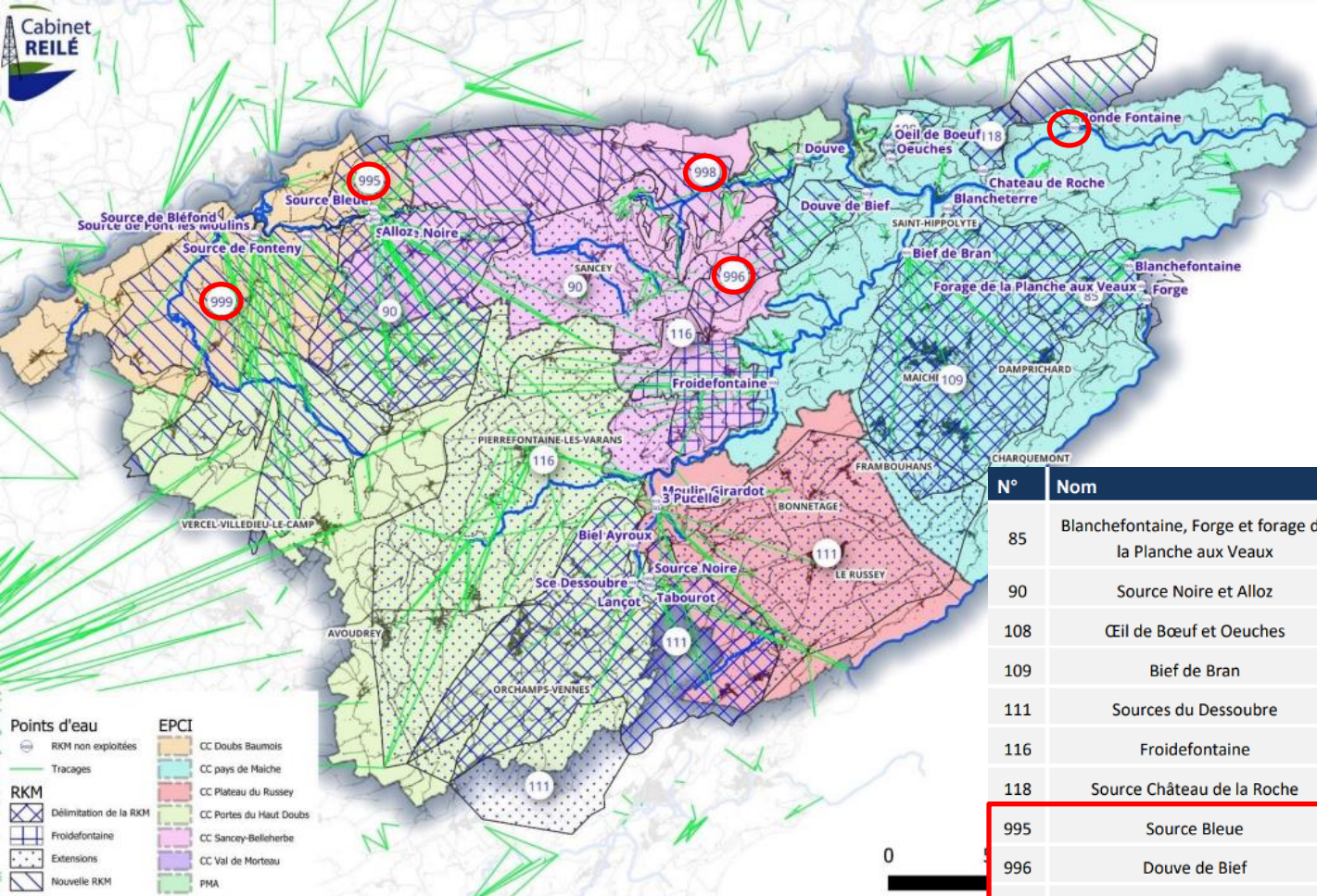
Rapport provisoire étude RKM : état des lieux RKM

1. Etat des lieux : synthèse des RKM du territoire

Bilan de l'analyse des RKM du territoire

Il existe par ailleurs sur le territoire au moins cinq autres grands systèmes karstiques :

- Celui des sources anastomosées de Bléfond, Cesserans, Pont les Moulin et Fonteny, qui sont entre autres les résurgences des pertes de l'Audeux.
- La Source Bleue, voisine mais distincte de la source Noire à l'amont de la vallée du Cusancin.
- La Douve de Bief, située en rive gauche du Doubs en aval de Saint-Hippolyte.
- La Douve située à Feule, résurgence des pertes de la Barbèche.
- Ronde Fontaine qui émerge en rive droite du Doubs en amont de Saint-Hippolyte.



Points d'eau

- RKM non exploitées
- Tracages

RKM

- Délimitation de la RKM
- Froidefontaine
- Extensions
- Nouvelle RKM

EPCI

- CC Doubs Baumois
- CC pays de Maiche
- CC Plateau du Russey
- CC Portes du Haut Doubs
- CC Sancey-Belleherbe
- CC Val de Morteau
- PMA

N°	Nom	Type	Redéfinition des limites
85	Blanchefontaine, Forge et forage de la Planche aux Veaux	ZSE	oui
90	Source Noire et Alloz	ZSNEA	oui
108	Œil de Bœuf et Oeuches	ZSE	non
109	Bief de Bran	ZSNEA	non
111	Sources du Dessoubre	ZSNEA	oui
116	Froidefontaine	ZSE	RKM Exclue de l'étude
118	Source Château de la Roche	ZSNEA	non
995	Source Bleue	Proposition de nouvelles RKM	/
996	Douve de Bief		
997	Ronde Fontaine		
998	Source de la Douve		
999	Cesserans/Pont les Moulins/Fonteny		



Rapport provisoire étude RKM : état des lieux RKM

1. Etat des lieux : synthèse des RKM du territoire

Les prélèvements actuels représentent 4.3% des débits d'étiage des RKM, et seulement 3.5 % de l'ensemble des systèmes.

Avec un débit spécifique moyen voisin de 10 L/s.km², la recharge de chaque ressource est au moins de 8 fois plus élevée que les débits disponibles en étiage.

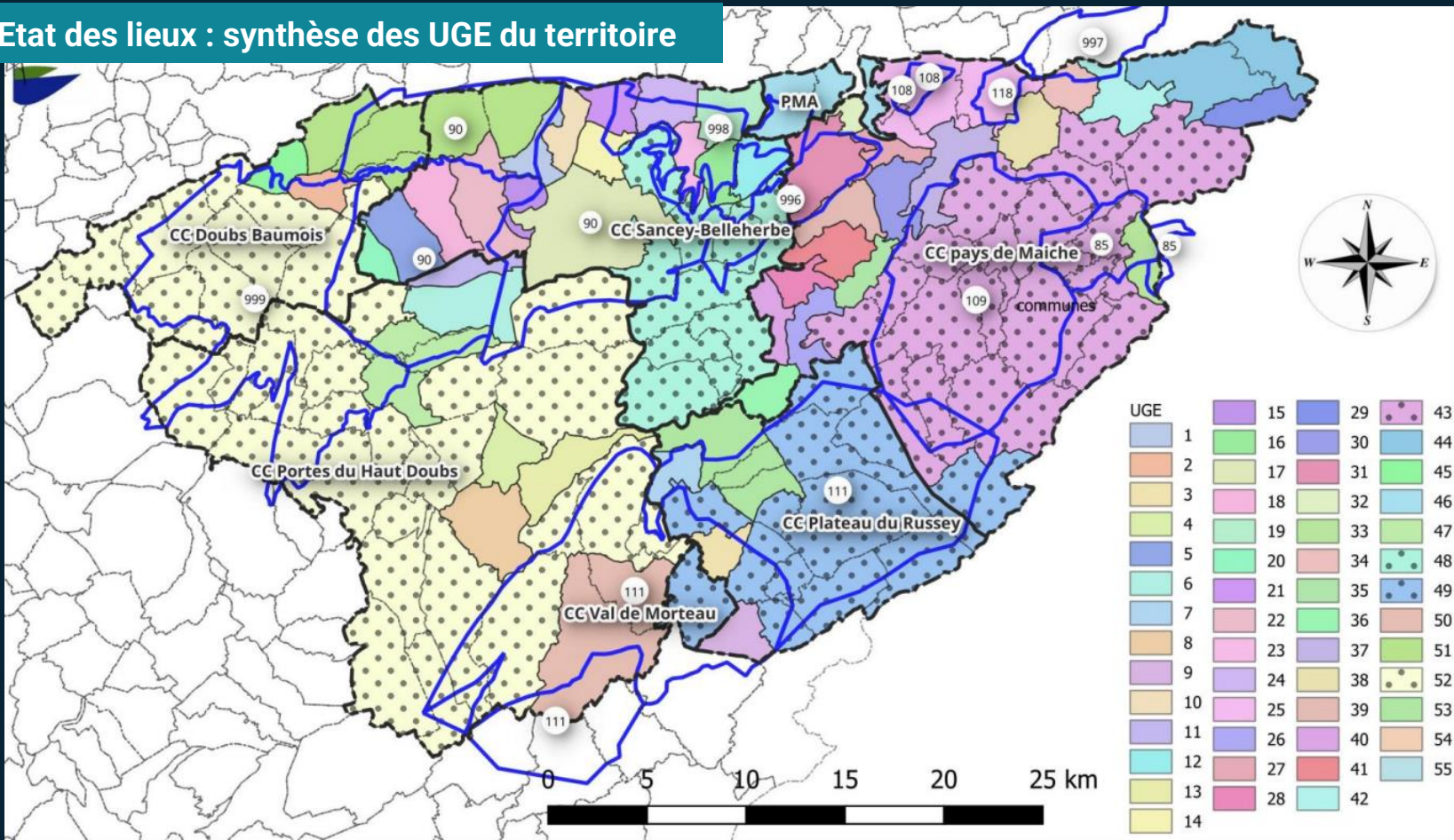
Le périmètre EPAGE Doubs Dessoubre dispose donc à priori de ressources abondantes.

Les problèmes d'alimentation actuels ou à venir de ce territoire ne sont donc pas quantitatifs mais liées à la nature des ressources actuelles, qui exploitent la zone épiphréatique (interface entre zone saturée et zone non saturée de l'aquifère) du karst vulnérable au changement climatique.

Les ressources d'avenir pour ce territoire sont ces ressources majeures, qui sont plus difficiles à capter que les ressources historiques, et plus difficiles à protéger en raison des superficies de leurs aires d'alimentation.

Rapport provisoire étude RKM : état des lieux UGE

1. Etat des lieux : synthèse des UGE du territoire



Rapport provisoire étude RKM : état des lieux UGE

1. Etat des lieux : Évaluation besoins en eau UGE à proximité de chaque RKM

RKM		UGE	Besoins (m ³ /jour)	Ressource actuelle	Observations
85	Blanchefontaine, Forge et forage de la Planche aux Veaux (ZSE)	CC pays de Maiche_Blanchefontaine	3832	RKM (5880 m3/jour)	Blanchefontaine ne couvre plus que 50% des besoins en été (complément apporté par le forage)
		CC pays de Maiche_Goumois	12	Source du Fays	Turbidité ponctuelle
90 ou 995	Source Noire et Alloz ou Source Bleue (ZSNEA)	C de Chazot	30	Sces La Reclée/Didier	Bactério et turbidité, achat d'eau en complément
		C de Lanans	55	Sces Pré la Combe/Vivier/Giragoillot	Bactério et turbidité,
		C de Landresse	60	Sces La Combe/les Doves	Bactério et turbidité ponctuelles
		C Orve	17	Scs La Cote	Bactério et turbidité, achat d'eau en complément
		C Ouvans	15	Achat SIEHL	Achat d'eau (100%)
		C de Rahon	50	Sces tête des Fourches/Chapelle Ste Anne	Bactério, achat d'eau en complément
		C de Randevillers	36	Sces Vanottes/La Praz	Bactério et turbidité,
		C de Sancey	351	5 Sources	Achat d'eau en complément
		C de Servin	39	Sces Prés Muot/Malchenot	Bactério et turbidité, achat d'eau en complément
		C de Vaudrivillers	23	Sces Pommeret/Rougenne	Bactério et turbidité, achat d'eau en complément
		C de Vellevans	99	Scs Trois Fontaines	Bactério et turbidité, achat d'eau en complément
		SIE de Vellerot les Vercel	141	Achat SIEHL	Ressources abandonnées
SIE Val de Cusance		Puits du Breuil			



Rapport provisoire étude RKM : état des lieux UGE

1. Etat des lieux : Évaluation besoins en eau UGE à proximité de chaque RKM

RKM	UGE	Besoins (m3/jour)	Ressource actuelle	Observations	
108	Œil de Bœuf et Oeuches	CC pays de Maiche_Lomont	260	RKM (280 m3/jour)	
109	Bief de Bran / Blancheterre	CC pays de Maiche_Fleurey	45	Sce du village	Bactério,
		CC pays de Maiche_Saint-Hypolythe	152	RKM (280 m3/jour)	Bactério,
		CC pays de Maiche_Valoreille	86		
111	Sources du Dessoubre	C Laval le Prieuré		Source des Berçots	Bactério Chronique
		C Noel Cerneux	129	Source sous les Etangs	Ressource déficitaire, achat d'eau au SIE du Russey
		C la Bosse		Source de la Combe	Turbidité
		SV du Prieuré	156	Source du Mouin du Bois	Achat d'eau en étiage et épisodes turbides
		SIE Haut plateau du Russey	1189	Sce Moulin Bourney	Importation d'eau
		SIEHL	3170	Ressources de la vallée de la Loue	Importation d'eau



Rapport provisoire étude RKM : état des lieux UGE

1. Etat des lieux : Évaluation besoins en eau UGE à proximité de chaque RKM

RKM	UGE	Besoins (m3/jour)	Ressource actuelle	Observations	
118 ou 997	Source Château de la Roche	CC pays de Maiche_Soulce-Cernay	15	Potentiellement déficitaire à moyen terme	
	Ronde fontaine	CC pays de Maiche_Burnevillers	71	Sces Moulin de Frenois/Abreuvoirs	Turbidité, ressource déficitaire
		CC pays de Maiche_Glere-Montancy	168		Bactério, déficitaire en étiage
		CC pays de Maiche_Montjoie	7		déficitaire
		CC pays de Maiche_Vaufrey	48		
996	Douve de Bief	CC pays de Maiche_Bief	25	Sces Pré Chouffot/Gaudiot 1 et 2	
		CC pays de Maiche_Dampjoux	19		
		CC pays de Maiche_Terre de Chaux	90	Absence	Achat d'eau à la commune de Belleherbe



Rapport provisoire étude RKM : état des lieux UGE

1. Etat des lieux : Évaluation besoins en eau UGE à proximité de chaque RKM

RKM	UGE	Besoins (m3/jour)	Ressource actuelle	Observations
998	Source de la Douve			
	C Peseux	27	Sce du Champ du Moulin	
	C de Rosière sur Barbèche	37	Sce Chenalière	Contamination bactériologique ponctuelle
	C de Valonne	69	Sce Guillaume Drouge	
	C de Vellerot les Belvoir	42	Sce du Lomont	
	C de Vernois les Belvoir	16	Sce Montagney	Contamination bactériologique ponctuelle
	C de Vy les Belvoir	35	Sce Vellerot/village/Lotissement	Contamination bactériologique fréquente
	PMA - Feule			
	PMA - Solemont			
PMA - Noirefontaine				
999	Cesserans/Pont les Moulins/Fonteny			
	C de Guyon les Bains	13		
	C de Pont les Moulins			
	SIEHL	3170	Puits vallée de la Loue	Importation d'eau



Rapport provisoire étude RKM : analyse multicritère

1. Etat des lieux : synthèse analyse multicritère

a. **Cinq ressources remplissent les conditions des ressources majeures** (sous réserve des compléments d'étude proposés), à savoir une disponibilité de l'eau en adéquation avec les besoins du secteur en tenant compte de l'incidence des changements climatiques, et des enjeux de protection apparents qui paraissent compatibles avec une utilisation pour la production d'eau destinée à la consommation humaine. Ce sont les RKM :

- i. Blanchefontaine/forage de la Planche aux Veaux ;
- ii. La source Bleue dans la vallée du Dessoubre (préférentiellement à la Source Noire pour laquelle la densité de population ne donne qu'une estimation partielle les enjeux) ;
- iii. La Douve de Bief ;
- iv. La source de la Douve dans la vallée de la Barbèche.



Rapport provisoire étude RKM : analyse multicritère

1. Etat des lieux : synthèse analyse multicritère

a. **Les sources du Dessoubre remplissent les critères quantitatifs des RKM, mais avec un enjeu de pollution fort** au regard des activités actuelles ou passées présentent dans son AAC. Cette RKM est néanmoins dans un secteur desservi par des importations d'eau, et qui se caractérise par des besoins potentiels forts.

Il n'existe pas dans ce secteur amont du Dessoubre d'autres RKM susceptibles de la remplacer. La préservation de cette ressource apparaît donc un enjeu d'avenir pour cette partie du Haut-Doubs.

b. **Les RKM Œil de Bœuf et Oeuches, Source Château de la Roche présentent des débits d'étiage limités, sans réserve** (fonctionnement jurassien) qui pose la question de leur aptitude à sécuriser l'alimentation en eau potable future des populations de cette partie de la vallée du Doubs. Dans ce secteur, elles pourraient être avantageusement remplacées par les 2 Douves.





Rapport provisoire étude RKM : analyse multicritère

1. Etat des lieux : synthèse analyse multicritère

- c. **La vulnérabilité du Bief de Bran limite l'intérêt de cette ressource**, dans un secteur où les besoins sont très largement garantis par une autre RKM qui apparait moins vulnérable (Blanchefontaine/forage de la Planche aux Veaux).
- d. **Les données concernant la source de Ronde Fontaine, dont l'aire d'alimentation est principalement sur le territoire Suisse, sont trop parcellaires** à ce stade de l'étude pour évaluer son intérêt.

2. Fiches RKM

Les fiches RKM font ressortir les besoins d'acquisitions de données complémentaires pour une compréhension pleine et entière du fonctionnement des RKM.

Lors du COPIL de démarrage de l'étude, il avait été précisé la nécessité future de définir qui de l'EPAGE et des maitres d'ouvrages AEP serait le plus à même de prendre la charge financière de ces études complémentaires (financées à hauteur de 70% par l'AERMC).

Du rapport, ressortent les premiers chiffrages suivants :

- ✓ Forages : 283 000 €
- ✓ Suivis continus qualité et quantité + diagnostics de décharges + traçages : 144 000 €
- ✓ Pour rappel le coût de l'étude est de 92 244 € TTC
- ✓ 70 000 € ont été budgétés en 2024 pour l'étude RKM
- ✓ 50 000 € ont été budgétés en études imprévues



Rapport provisoire étude RKM : analyse multicritère

2. Fiches RKM

RKM N°	Nom Type	996	997	995	118	109	90	998	85	111	108	999
		Douve de Bief	Ronde fontaine	Source bleue	Château de la Roche	Bief de Bran	Scie Noire et Alloz	Scie de la Douve	Blanchefontaine	Sces du Dessoubre	Sces Oeuil de Bœuf et Oeuches	Cesserans/Pont les Moulins/Fonteny
		ZSNEA	ZSNEA	ZSNEA	ZSNEA	ZSNEA	ZSNEA	ZSNEA	ZSE	ZSNEA	ZSE	ZSNEA
Analyses d'eau (4 DCE + 1 analyse 1ière adduction)	Coûts unitaire	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €		5 164.00 €		5 164.00 €
	Nbre	1	1	1	1	1	1	1		7		1
	Total (HT)	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €	5 164.00 €		36 148.00 €	
Traçages	sites injection	Rejet EU La Grange, Froidevaux, Courcelle et			Perte de la Tannerie			Rejet EU Feule et Solemont			Bassin fermé le bas des Champs	
	Coûts unitaire	5 340.00 €			5 340.00 €			5 340.00 €			5 340.00 €	
	Nbre	4			1			2			1	
	Total (HT)	21 360.00 €			5 340.00 €			10 680.00 €			5 340.00 €	
Suivi quantitatif (mesure débit 6 mois)	Coûts unitaire	3 600.00 €	3 600.00 €	3 600.00 €	3 600.00 €	3 600.00 €					3 600.00 €	
	Nbre	1	1	1	1	1					11	
	Total (HT)	3 600.00 €	3 600.00 €	3 600.00 €	3 600.00 €	3 600.00 €					39 600.00 €	
Géophysique pour implantation de forages	Coûts unitaire							5 720.00 €		5 720.00 €		5 720.00 €
	Nbre							1		1		1
	Total (HT)							5 720.00 €		5 720.00 €		5 720.00 €
Forage de reconnaissance	Profondeur (en m)							80	150	150		100
	Coûts unitaire							22 300.00 €	40 500.00 €	40 500.00 €		27 500.00 €
	Nbre							2	1	2		2
	Total (HT)							44 600.00 €	40 500.00 €	81 000.00 €		55 000.00 €
Diagnostic site polué	Coûts unitaire	5 250.00 €			5 250.00 €							
	Nbre	1			1							
	Total (HT)	5 250.00 €			5 250.00 €							
TOTAL HT		35 374.00 €	8 764.00 €	8 764.00 €	19 354.00 €	8 764.00 €	5 164.00 €	66 164.00 €	40 500.00 €	122 868.00 €	44 940.00 €	65 884.00 €
TOTAL TTC		42 448.80 €	10 516.80 €	10 516.80 €	23 224.80 €	10 516.80 €	6 196.80 €	79 396.80 €	48 600.00 €	147 441.60 €	53 928.00 €	79 060.80 €



Rapport provisoire étude RKM : analyse multicritère

3. Fiches UGE

Besoin vérification fonctionnement de chaque fiche UGE par les maîtres d'ouvrage

Les COPIL localisés de rendu de cette première phase de l'étude seront organisés en septembre prochain afin de : valider les résultats, vérifier l'organisation des UGE et définir les études complémentaires qui peuvent être démarrées, et pour lesquelles les maîtres d'ouvrages se sont positionnés pour leur financement.

03

**BILAN FINANCIER DES TRAVAUX
DES DERNIÈRES ANNÉES**



Bilan financier des travaux des dernières années*

*Postes GEMAPI financés au projet et aux % de ce dernier donc recettes intégrées au bilan, mais pas les dépenses

Coût total du projet d'effacement des seuils de **Neuf-Gouffre et Fleurey** & de restauration morphologique et des fonctionnalités des zones de retenues

Etudes*	Suivi	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Subv. AERMC	Subv. Région	Subv. Département	FCTVA	Reste à charge total	Taux financement total
140 766 €	22 104 €	62 694 €	562 934 €	406 741 €	35 187 €	92 201 €	99 987 €	154 382 €	80%

* Comportant également études TELEOS : 2016 pour étude des 4 seuils (Fleurey, Neuf-Gouffre, Voyèze, Vieux-Moulins) + 2017 AVP Fleurey pour 52 374 € TTC

DÉPENSES TOTALES : 788 498 €

RECETTES TOTALES : 634 116 €

RESTE À CHARGE TOTAL : 154 382 €, soit financement du projet à 80%



Bilan financier des travaux des dernières années

Coût total du projet d'effacement du seuil de la **Voyèze**, reprise des piles du pont, prolongement de la passe à poissons & de restauration morphologique et des fonctionnalités de la zone de retenue

Etudes	Suivi	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Subv. AERMC	Subv. Région/ Feder*	Subv. Département	FCTVA	Reste à charge total	Taux financement total
107 298 €	-	42 054 €	666 312 €	490 874 €	86 598 €	17 248 €	132 980 €	127 563 €	84%

* Subvention Région : 8 918 € + FEDER : 77 680 €

DÉPENSES TOTALES : 815 665 €

RECETTES TOTALES : 688 102 €

RESTE À CHARGE TOTAL : 127 563 €, soit financement du projet à 84%



Bilan financier des travaux des dernières années

Coût total du projet d'implantation de la passe à poissons de la **scierie des Noues**

Etudes	Suivi	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Subv. AERMC	Subv. suivi AAPPMA + FDP25	Subv. Département	FCTVA	Reste à charge total	Taux financement total
40 770 €	40 173€	13 860 €	109 896 €	131 630 €	5 919 €	8 093 €	31 158 €	27 899 €	86%

DÉPENSES TOTALES : 204 699 €

RECETTES TOTALES : 176 800 €

RESTE À CHARGE TOTAL : 27 899 €, soit financement du projet à 86%



Estimatif financier des travaux 2024

Les dossiers des projets de la Reverotte et du barrage des Pipes avaient été déposés pour une demande de financement en mécénat par le Fonds Nature 2050 & CDC biodiversité (filiale de la Caisse des dépôts) courant 2023. Le projet du barrage des Pipes n'a pas été retenu.

En revanche la Reverotte a été retenue pour une prise en charge des 20% restants par le Fonds Maïf pour le vivant, soit à hauteur de 116 258 €.

Les projets soutenus par le fonds MAIF pour le vivant (en savoir plus : [appel à projet 2023-2024](#))

2,8
millions d'euros

attribués depuis 2023

Entre 85 000 et
500 000€ par projet

14
projets

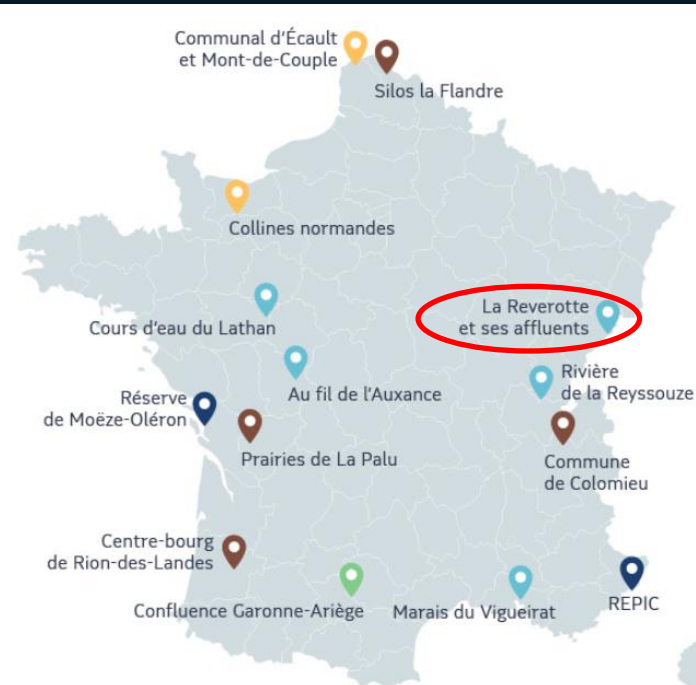
soutenus au 9 mai 2024

5
actions cibles

visées

Localisation des projets et actions cibles

- Biodiversité en ville
- Ecosystèmes marins et côtiers
- Restauration de continuités écologiques
- Restauration de zones humides et cours d'eau
- Transition agricole et forestière



fonds
MAIF pour
le vivant





Estimatif financier des travaux 2024

Estimatif coût total du projet de restauration morphologique et des fonctionnalités de la **Reverotte**

Etudes	Suivi	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Subv. AERMC	Subv. Région/ Feder*	Subv. fond Maïf	FCTVA	Reste à charge total	Taux financement total
68 514 €	-	59 123 €	451 620 €	329 896 €	51 581 €	116 257 €	95 021 €	- 13 499 €	102 %

* Subvention Région : 3 310 € + FEDER : 52 107 €

DÉPENSES TOTALES : 579 256 €

RECETTES TOTALES : 592 758 €

RESTE À CHARGE TOTAL : - 13 499 €, soit financement du projet à 102 %



Estimatif financier des travaux 2024

Coût total du projet d'effacement du **barrage des Pipes** & de restauration morphologique et des fonctionnalités de la zone de retenue

Etudes	Suivis*	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Subv. AERMC	Subv. Feder	CC Doubs Baumois	FCTVA	Reste à charge total	Taux financement total
55 039 €	31 445 €	35 860 €	666 620 €	434 774 €	78 896 €	12 527 €	129 421 €	120 417 €	85%

* Suivi herpétofaune + suivi n-1, N+3 et N+6 (morpho, piscicole, t°C, macroinvertébrés, etc.)

DÉPENSES TOTALES : 788 964 €

RECETTES TOTALES : 668 548 €

RESTE À CHARGE TOTAL : 120 417 €, soit financement du projet à 85%



Estimatif financier des travaux 2024

Estimatif coût total du projet de restauration morphologique et des fonctionnalités des ruisseaux de Fleurey et Moricemaison

Etudes	Suivi	Maîtrise d'œuvre	Travaux	Subv. AERMC	Subv. Feder	FCTVA	Reste à charge total	Taux financement total
11 102 €	-	936 €	26 620 €	22 550 €	3 865 €	6 341 €	5 901€	85 %

DÉPENSES TOTALES : 38 658 €

RECETTES TOTALES : 32 757 €

RESTE À CHARGE TOTAL : 5 901 €, soit financement du projet à 85 %

04

**PRISES EN CHARGE FRAIS
DE DÉPLACEMENT PRÉSIDENT &
VICE-PRÉSIDENTE NATURA 2000**



FRAIS DE DÉPLACEMENT NATURA

Prise en charge frais de déplacement Président et Vice-Président Natura 2000

Le Président et la Vice-Présidente du COPIL NATURA 2000 du site de la Vallée du Dessoubre ne bénéficient pas d'indemnités de fonction.

Il est proposé la mise en place d'un remboursement des frais de déplacements liés aux mandats, et pris en charge sur la base des barèmes pratiqués par la collectivité sur présentation des justificatifs.



05

CRÉATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE



Création poste adjoint technique

- Une convention entre la CCPM et l'EPAGE avait été mise en place en 2020, alors que l'EPAGE n'était pas encore propriétaire, pour l'entretien des bureaux de l'EPAGE. Il était effectué par un agent d'entretien employé par la CCPM. Cette personne ne souhaite plus assurer cette mission.
- Aussi il est proposé au Comité syndical de créer un emploi d'agent d'entretien à temps non complet pour 4/35^{ème} à compter du 1^{er} juin 2024 pour l'entretien de l'ensemble des locaux sur le grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe (son grade actuel).
- Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois d'adjoint technique.



Création poste adjoint technique

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 5° du Code Général de la Fonction publique : Pour les autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L 4, pour tous les emplois à temps non complet, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % ;

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment.

Il sera facturé à la CCPM 1h hebdomadaire pour l'entretien des bureaux qui leur sont loués.

POSTE ADJOINT TECHNIQUE



SOL
GLISSANT

06

**DÉLIBÉRATION HEURES
COMPLÉMENTAIRES**

Délibération heures complémentaires

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi de finances rectificative n°2020-473 du 25 avril 2020, article 11,

Vu le décret n° 2020-592 du 15 mai 2020 relatif aux modalités de calcul et à la majoration de la rémunération des heures complémentaires des agents de la fonction publique territoriale nommés dans des emplois permanents à temps non complet

Vu le budget de l'EPAGE Doubs Dessoubre ;

Cette délibération ne concerne que l'agent d'entretien et permettra le versement d'une meilleure rémunération.

La délibération ne concerne en effet que les agents en catégorie C et B à temps non complet.

Tous les agents de l'EPAGE sont sur des postes à temps complet, certains étant en temps partiel.



HEURES COMPLÉMENTAIRES

Délibération heures complémentaires

Considérant que les heures complémentaires sont les heures effectuées au-delà de la durée hebdomadaire de service afférente à un emploi à temps non complet qui ne dépassent pas la durée de travail effectif (35 heures à ce jour).

Considérant que la rémunération d'une heure complémentaire est déterminée en divisant par 1 820 la somme du montant annuel du traitement brut d'un agent au même indice exerçant à temps complet.

Considérant que le Comité syndical qui recourt aux heures complémentaires peut décider d'une majoration de leur indemnisation selon les modalités suivantes :

- 10 % pour chacune des heures complémentaires accomplies dans la limite du dixième des heures hebdomadaires de service afférentes à l'emploi à temps non complet
- 25 % pour les heures suivantes.



Délibération heures complémentaires

Considérant que les heures effectuées au-delà de la durée de travail effectif sont rémunérées, le cas échéant, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret du 6 septembre 1991 (indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les agents éligibles).

Il sera proposé au Comité syndical, d'instaurer la majoration des heures complémentaires) dans les conditions définies par le Décret n° 2020-592 du 15 mai 2020 relatif aux modalités de calcul et à la majoration de la rémunération des heures complémentaires des agents de la fonction publique territoriale nommés dans des emplois permanents à temps non complet.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.



Réflexion délibération RIFSEEP

Une réflexion sera par ailleurs à engager en ce qui concerne les montants plafond de RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) des agents de l'EPAGE régis par une délibération de 2018 (révisée en 2021) et qui sont très bas et ne permettent pas de souplesse salariale.

Le RIFSEEP comprend une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA).

IFSE

L'indemnité de fonctions, sujétions, et expertise constitue l'indemnité principale du RIFSEEP. Versée mensuellement, elle tend à valoriser l'exercice des fonctions. Tous les agents de l'EPAGE ne disposent pas d'IFSE, mais cet outil peut permettre une reconnaissance les responsabilités ou de la charge de travail qui incombent à certains agents.

CIA

Le complément indemnitaire annuel est une prime facultative qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir du fonctionnaire. Cette seconde prime, peut permettre le versement d'une prime de fin d'année basée sur les résultats de l'entretien annuel de l'agent.

07

INFORMATIONS DIVERSES



INFORMATIONS DIVERSES

Informations diverses

Barrage du Theusseret – Rappel démarches



2014

Etude TELEOS

2018

Etudes complémentaires
MO EPTB Saône & Doubs

Janvier 2021

Naissance EPAGE
Doubs Dessoubre

Printemps 2021

Echanges au sein EPAGE
sur stratégie Theusseret



Été 2021

Courrier OFEV &
Préfet du Doubs
Theusseret/
Moulin du Plain

Printemps et été 2022

Rencontres commune
Charmauvillers et CC
Pays de Maîche

Décembre 2022

Réunion cadrage
sous-Préfet de
Montbéliard

Mai 2023

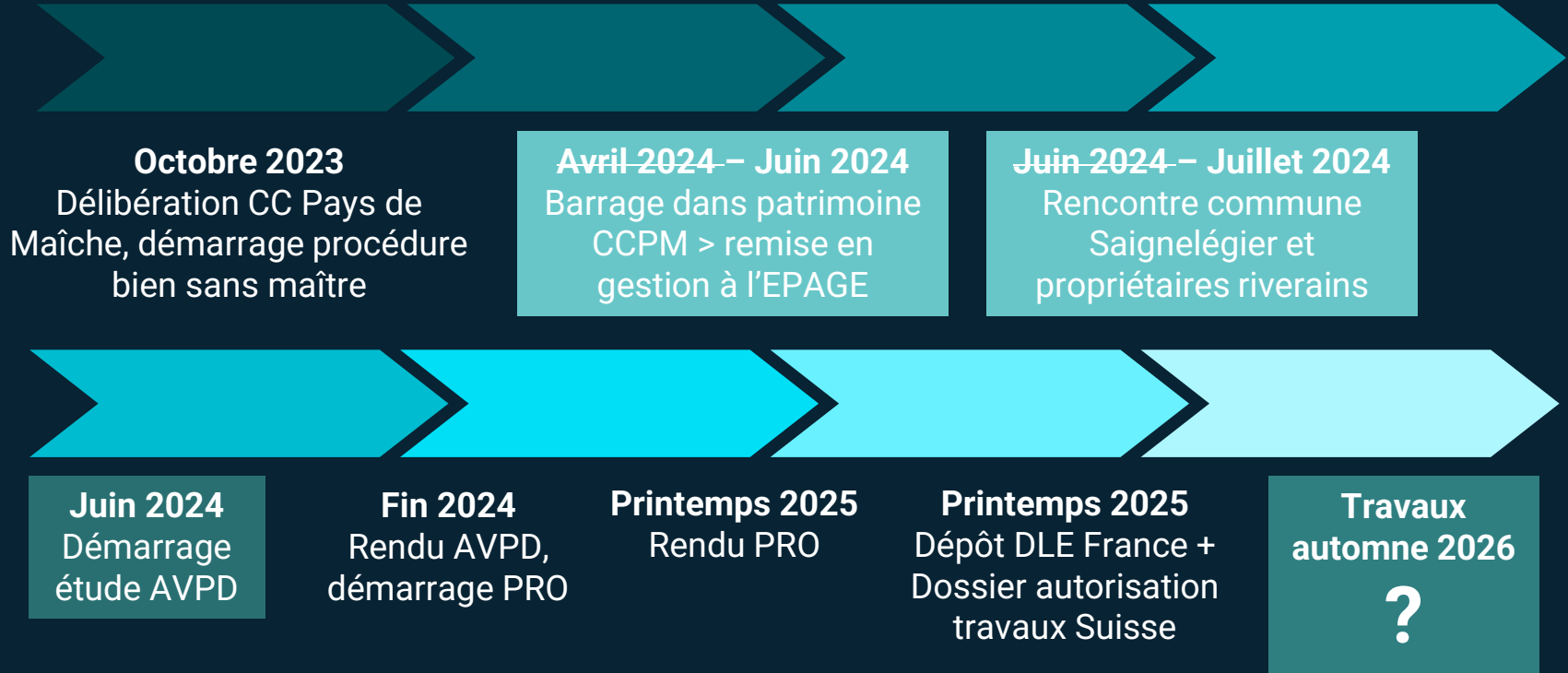
Arpentage et création parcelle
cadastrale



INFORMATIONS DIVERSES

Informations diverses

Barrage du Theusseret – Rappel démarches





Informations diverses

Barrage du Theusseret – Référé contre procédure bien sans maître

11 mars 2024 : La CC Pays de Maïche reçoit une requête en référé (et pas un référé-suspension) transmise par le Tribunal administratif de Besançon et déposée par Hydrauxois, l'association « Sauvons le Theusseret » et M. Georges CATTIN.

La procédure bien sans maître est attaquée par les opposants au projet à 2 titres :

- Il est illégal que la procédure soit portée par la CC et non par la commune de Charmauvillers (ayant pourtant renoncé à porter la procédure par délibération du 13/12/2022 mais sans transférer cette compétence à la CC) ;
- La procédure est possible à certaines conditions dont le fait que les contributions foncières n'aient pas été acquittées depuis 3 ans, or le barrage n'est pas implanté sur une portion cadastrée, la parcelle a donc été créée à la demande de l'EPAGE et de la CCPM et régularisée auprès des services des domaines et de la DDFIP en 2023.

Demande des requérants : annulation de l'arrêté du Président de la CCPM du 24/10/2023 portant constatation de vacance de l'immeuble + condamnation de la CC à 3 000 € de frais.



Informations diverses

Barrage du Theusseret – Référé contre procédure bien sans maître

05 avril 2024 : Le cabinet d'avocats Hélios, basé à Lyon et spécialisé en droit de l'environnement, est recruté et un premier échange est organisé avec la CCPM et l'EPAGE. Les frais d'avocats seront acquittés par l'EPAGE.

A la lecture des 1ers éléments le cabinet se veut rassurant l'argumentaire ne paraissant pas solide, un mémoire est en cours de rédaction par la cabinet Hélios et sera transmis à CCPM et EPAGE mi-mai. Sur la base de ce mémoire il sera réfléchi avec CC et EPAGE les suites à donner.

Sur la base des conseils du cabinet Hélios :

- ✓ **La CCPM continue et finalise la procédure bien sans maître** : délibération du conseil communautaire puis arrêté du Président en juin prochain pour prise de possession de l'immeuble avant remise en bien propre ou en gestion à l'EPAGE ;
- ✓ **L'EPAGE a publié le marché d'étude du Theusseret le 08 avril dernier** pour une date de réponse fixée au 24 mai, l'étude ne sera démarrée que lorsque la procédure sera terminée et le barrage remis en gestion EPAGE, soit fin juin au plus tôt.

Informations diverses

Rencontre des associations de spéléologie le 22 mai dernier à P-L-V.

Suite à certaines activités spéléologiques qui posent questions et une méconnaissance générale des règles définies pour ce type d'activité, l'EPAGE Doubs Dessoubre a souhaité organiser une réunion d'information en présence de la DDT du Doubs, DREAL Bourgogne Franche-Comté, Association départementale de spéléologie et associations locales, associations de protection de l'environnement, collectivités et élus locaux.

Le but de la réunion était d'obtenir des précisions/éclaircissements de la part des associations de spéléologie sur certaines activités d'une part (équipement permanent en falaise cascade du Lançot interdit en APPB falaises calcaires, sorties cet hiver grotte Sainte-Catherine avec éclairages en période hibernation chauves-souris, intervention en berge du Dessoubre aux 3 Pucelles, etc.), et d'autre part bénéficier des éclairages des services de l'Etat et des autres acteurs sur l'encadrement de la pratique de la spéléologie.

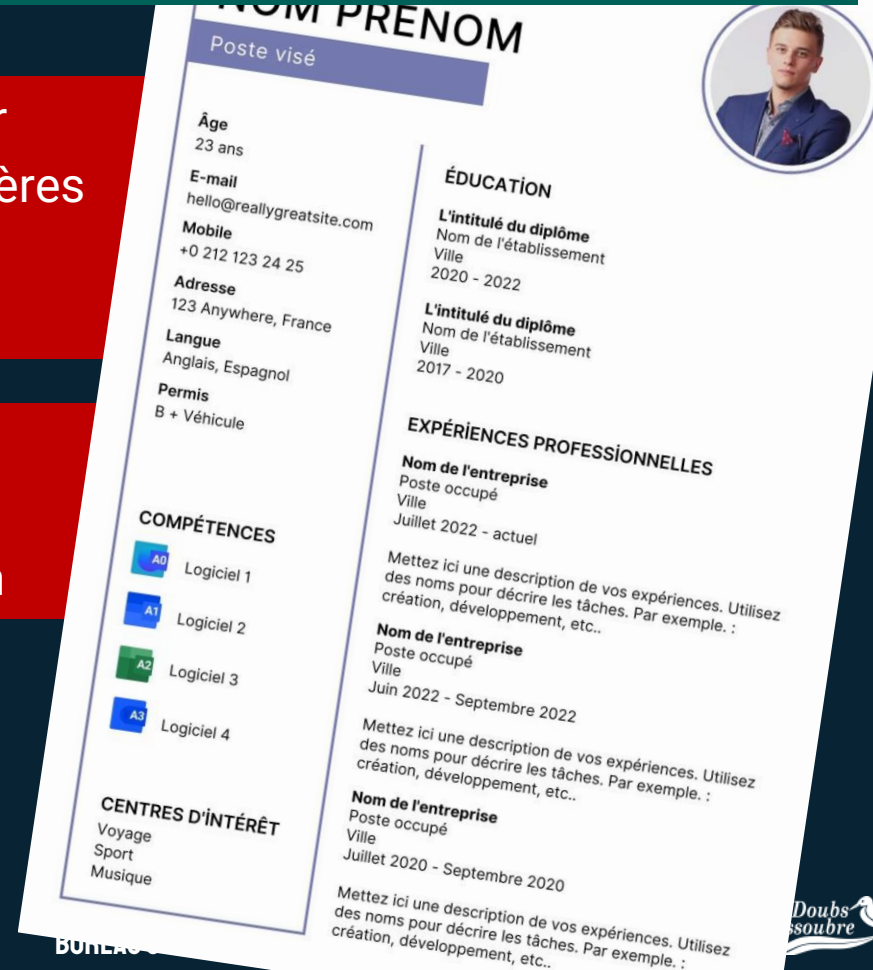
Une convention sera signée à l'automne entre EPAGE et spéléologues concernant règles et cadre général de la pratique et attendus en la matière par l'EPAGE et les associations de spéléologie.



Informations diverses

Retrait de Sarah POTIER-GIQUEL pour le poste de chargé de mission Tourbières dédié aux projets BEL : nouvelle publication pour réponse 21 juin

Fin de contrat Raphaël DOMICE au poste de chargé de mission RKM : publication offre pour réponse 28 juin



CV of Raphaël DOMICE, a young man with short brown hair, wearing a blue blazer over a white shirt and a red pocket square. The CV is tilted and shows the following sections:

- NOM PRENOM**
- Poste visé**
- Âge**: 23 ans
- E-mail**: hello@reallygreatsite.com
- Mobile**: +0 212 123 24 25
- Adresse**: 123 Anywhere, France
- Langue**: Anglais, Espagnol
- Permis**: B + Véhicule
- COMPÉTENCES**:
 - A0 Logiciel 1
 - A1 Logiciel 2
 - A2 Logiciel 3
 - A3 Logiciel 4
- CENTRES D'INTÉRÊT**: Voyage, Sport, Musique
- ÉDUCATION**:
 - L'intitulé du diplôme**: Nom de l'établissement, Ville, 2020 - 2022
 - L'intitulé du diplôme**: Nom de l'établissement, Ville, 2017 - 2020
- EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES**:
 - Nom de l'entreprise**: Poste occupé, Ville, Juillet 2022 - actuel
 - Mettez ici une description de vos expériences. Utilisez des noms pour décrire les tâches. Par exemple. : création, développement, etc..
 - Nom de l'entreprise**: Poste occupé, Ville, Juin 2022 - Septembre 2022
 - Mettez ici une description de vos expériences. Utilisez des noms pour décrire les tâches. Par exemple. : création, développement, etc..
 - Nom de l'entreprise**: Poste occupé, Ville, Juillet 2020 - Septembre 2020
 - Mettez ici une description de vos expériences. Utilisez des noms pour décrire les tâches. Par exemple. : création, développement, etc..



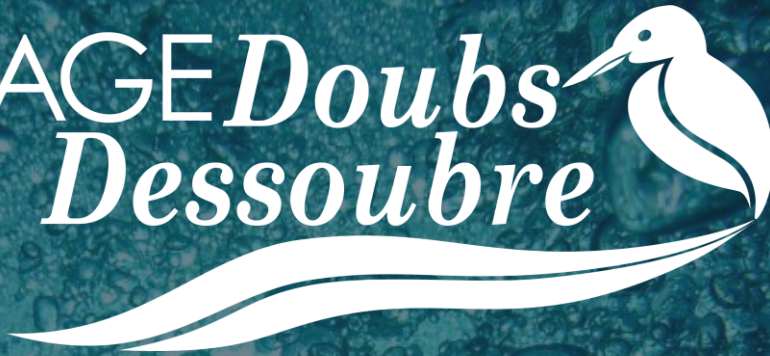


Informations diverses

Proposition prochaines réunions EPAGE

- Bureau : vendredi 13 septembre à 10h à Pierrefontaine-les-Varans
- Comité Syndical : mardi 24 septembre à 19h à Sancey

EPAGE *Doubs* *Dessoubre*



3 rue du Clos Pascal 25190 Saint-Hippolyte



03 81 37 02 78



contact@doubsdessoubre.fr

Retrouvez les actualités de l'EPAGE sur <https://doubsdessoubre.fr/>

